

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. de nuit 57 c., Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

A TRAVERS LA TURQUIE

(Suite — Voir « Feuille d'avis » du 24 mai 1951)

D'« Aziyadé » à la femme moderne

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

A l'extrémité du cimetière d'Eyup, au haut de la colline qui domine la Corne d'Or, les admirateurs de Pierre Loti vont voir la petite maison où le célèbre écrivain français rédigea les pages tristes et belles d'« Aziyadé ». On leur montre aussi, au cimetière de Topkapé, une tombe qui, dit-on, est celle de l'héroïne du roman. Dans l'admirable beauté de ces lieux, d'où le regard embrasse presque toute la ville d'Istanbul, on ne peut s'empêcher d'évoquer la Turquie du siècle dernier, pays étrange, aux coutumes bizarres, quasiment incompréhensibles pour l'Occidental.

Une évolution

Beaucoup de gens pensent que cette Turquie littéraire a subsisté. C'est méconnaître les faits. Depuis le début du siècle, le pays a évolué d'une manière extraordinaire, d'autant plus si on le compare aux nations de la Méditerranée orientale. La vie fastueuse des sultans et des vizirs, les harems et les eunuques, ce ne sont plus que des souvenirs. On vit aujourd'hui en Turquie à peu près comme dans la plupart des pays européens. La femme n'y est plus une esclave qu'on empêche de sortir de la maison. Aziyadé n'existe plus.

Voici quelques dates qui marquent cette évolution : en 1916, les jeunes filles sont admises à fréquenter les universités ; en 1924, le fez est supprimé, les hommes sont invités à porter le chapeau à l'européenne ; en 1926, la Turquie adopte le code civil suisse, à la suite de quoi les femmes renoncent au voile et la bigamie n'est plus autorisée ; en 1934, les femmes obtiennent le droit de voter et d'être élues.

Cette révolution dans les mœurs date donc d'une vingtaine d'années. La période d'adaptation est maintenant terminée. On peut se demander, toutefois, si la femme turque est vraiment émancipée, si elle est l'égal de l'une Française, d'une Allemande ou d'une Suédoise. Extérieurement, on pourrait le croire ; mais il est difficile d'échapper à la tradition. Dans le fond, la Turquie reste une Méditerranéenne, une Orientale, aux passions violentes et primitives.

A Ankara, j'ai rendu visite à Mme Halid Edip Adivar, qui est en quelque sorte la femme numéro un de la Turquie. Aujourd'hui sexagénaire, elle a assisté à toutes les phases de l'évolution de son pays. Elle est d'ailleurs, une spécialiste de ces questions ; professeur universitaire, elle a donné un cours, en 1932, aux Etats-Unis, sur l'occidentalisation

de la Turquie, et un autre, en 1935, aux Indes, sur le même sujet. Elle est l'auteur de nombreux livres : romans, essais, mémoires. La plupart ont été traduits en anglais, en allemand, en suédois, en espagnol, en français (notamment « La rue de l'épicerie aux mouches »). Aux dernières élections, elle a été élue députée au parlement.

La femme turque

En buvant du café et en fumant des cigarettes, nous avons bavardé tout un après-midi. Bien entendu, nous n'avons abordé qu'un seul sujet : la femme turque.

L'histoire d'« Aziyadé », racontée par Pierre Loti, correspond, dans ses grandes lignes, à la réalité. Mais il s'agissait d'une femme du peuple, il ne faut pas l'oublier. Dans les classes plus élevées, les jeunes filles recevaient une véritable éducation : la plupart du temps on les confiait à des institutrices anglaises ou françaises, parfois allemandes. Elles jouissaient d'une certaine liberté ; par exemple, elles se rendaient seules à l'école.

Jacques FERRIER

LES ÉVÉNEMENTS SE PRÉCIPITENT EN CORÉE

La retraite des communistes chinois menace de tourner en déroute

Cent cinquante mille hommes de troupes de Mao-Tsé-Toung sont talonnés par les unités alliées. Pour la première fois, des groupes compacts de Chinois se rendent sans combattre

TOKIO, 27 (Reuter). — Les informations parvenues à Tokio au cours de la journée de dimanche, des divers secteurs du front, montrent d'une façon de plus en plus évidente l'importance de la défaite subie par les armées d'agression sino-coréennes en Corée.

Afin d'exploiter au maximum cette victoire, le général van Fleet a lancé dimanche toutes les forces dont il disposait à la poursuite des communistes dont la fuite dégénère en certains endroits en une véritable déroute.

Au cours de la nuit et durant la journée de dimanche, d'importantes unités des armées alliées ont franchi le 38^{me} parallèle et ont effectué des avancées en territoire nord-coréen. Les avant-gardes composées de forces blindées et d'infanterie motorisée ont réalisé d'importantes gains de terrain. L'une d'elles a occupé dimanche matin Hwachon, puis est repartie immédiatement en avant, dans le but de couper la principale voie de retraite des Chinois.

Des autres secteurs du front central, on annonce également des avancées considérables. Ainsi, un régiment chi-

nois a été encerclé au nord-ouest de Chunchon. D'autres opérations d'encerclement sont sans cesse réalisées, contraignant des unités ennemies à déposer les armes.

Le nombre des prisonniers s'accroît d'heure en heure. Un détail montre clairement la confiance du grand quartier allié dans le déroulement des opérations : pour la première fois depuis longtemps, les diverses unités alliées peuvent porter les insignes de leur incorporation.

La situation se présente ainsi sur les divers fronts :

Secteur occidental

Au nord et au nord-est d'Uijongbu la 1^{re} division de cavalerie américaine et la 25^{me} division d'infanterie, appuyées par la 25^{me} brigade canadienne, sont à l'attaque. Ces troupes n'annonçaient dimanche qu'une faible résistance. Les avant-gardes blindées s'approchent du 38^{me} parallèle.

Secteur central

Les gains de terrain les plus considérables ont été réalisés dimanche dans le secteur central. Outre la prise de Hwachon et l'encerclement d'un régiment communiste au nord-ouest de Chunchon, les troupes alliées ont occupé une série de localités au sud et au nord du 38^{me} parallèle.

Secteur oriental

Les 2^{me} et 3^{me} divisions américaines, appuyées d'unités françaises et hollandaises, ont réalisé d'importants progrès. On signale plusieurs centaines de prisonniers. La route Hwachon-Inje a été franchie par les Alliés. La tête de pont créée au sud-ouest d'Inje sur la rive nord du fleuve Soyang a été élargie dimanche. Une information non officielle provenant du front déclare qu'une unité alliée se trouve devant Inje. Les unités communistes menacées d'encerclement dans ce secteur opposent une vive résistance.

L'activité aérienne

Le quartier général de la 5^{me} flotte aérienne annonce que par suite du mau-

vais temps, 260 appareils seulement ont participé à la bataille. Grâce au feu des mitrailleuses et aux bombes de napalm, 300 communistes ont été mis hors de combat.

Une escadrille de « Sabre » américains ont aperçu dimanche après-midi un groupe de 42 appareils « Mig » dans le secteur de Sinuiju. Malgré plusieurs tentatives d'attaques, de la part des appareils américains, le combat n'a pas eu lieu, les appareils ennemis s'étant réfugiés en Mandchourie. En revanche, alors que les Américains revenaient à leurs bases, ils ont été suivis par des escadrilles de « Mig », mais il n'y eut pas de combat.

Des groupes de Chinois déposent les armes

SECTEUR OCCIDENTAL DU FRONT DE CORÉE, 27 (Reuter). — Pour la première fois depuis le conflit coréen, des groupes compacts de soldats chinois déposent les armes et se rendent aux troupes américaines et sud-coréennes. Un détachement chinois d'un effectif de 150 hommes, qui avait été encerclé par les troupes de l'O.N.U., a décidé, d'entente avec son commandant, de se rendre sans combattre à une division sud-coréenne. Un seul membre de ce détachement, un communiste, a pris la fuite. Des officiers américains font observer que ces capitulations sans conditions d'unités entières sont le signe que les troupes chinoises sont en complète déroute. La plupart des prisonniers chinois sont affamés ; depuis six jours ils n'ont pratiquement plus rien à manger.

A la poursuite de 150.000 communistes

TOKIO, 27 (Reuter). — Les troupes des Nations Unies se sont lancées dimanche à la poursuite de quelque 150.000 communistes dont la fuite les amène au-delà du 38^{me} parallèle. Sur le front oriental, deux colonnes blindées américaines sont sur le point d'encercler 55.000 soldats communistes.

LETTRÉ DES BORDS DE LA LIMMAT

Zurich s'apprête à célébrer brillamment le six centième anniversaire de son entrée dans la Confédération

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Lundi 21 mai, le président du Conseil d'Etat zuricois, M. H. Streuli, et le président de la ville, M. E. Landolt, avaient convoqué les représentants de la presse au « Muraltengut », ancienne et splendide demeure patricienne, pour leur donner des renseignements complets sur les fêtes commémoratives qui vont avoir lieu. Ces manifestations auront un caractère tout particulier, en partie entièrement nouveau dans notre pays. Comme il se doit, quelques expositions rétrospectives ont été organisées et diverses publications de circonstance sortiront de presse — ou ont déjà paru — notamment un atlas illustrant l'histoire du canton de Zurich et qui est, de l'opinion unanime, un ouvrage de haute valeur.

De belles journées en perspective

Les fêtes proprement dites commenceront vendredi soir 1^{er} juin. Vers 18 heures arriveront par bateau les gouvernements des « Waldstätten » accompagnés de troupes de guerriers. En cortège, tout ce monde se rendra à la cathédrale, où se déroulera une manifestation patriotique.

Mais la grande journée, celle du peuple, ce sera samedi. Le matin, il y aura réception des autorités fédérales et des délégations envoyées par les cantons. Une cérémonie aura lieu à la cathédrale ; on y entendra notamment un « Hymne de fête » d'Otthmar Schreck, et une cantate « Mon pays », de Paul Müller / E. Arnet, avec la participation de l'orchestre de la « Tonhalle », de deux chœurs et de trois solistes. A cette occasion, le président de la Confédération, M. Ed. de Steiger, prendra la parole, de même que le chef du gouvernement zuricois.

L'après-midi, un imposant cortège parcourra les principales artères de la cité. Composé de groupes venant de tous les districts et des sociétés cantonales, il comptera environ six mille participants, trois cents chevaux, une centaine de chars, et le défilé durera environ deux à deux heures et demie. Comme lors du cortège historique du « Sechseläuten », des bancs seront installés en divers endroits, de sorte que les spectateurs, avant tout les personnes âgées, pourront assister sans se fatiguer au passage de la colonne.

J. Ld.

(Lire la suite en 6^{me} page)



Femmes turques vêtues du costume national.

Le grand prix de Suisse pour autos et motos a remporté samedi et dimanche, à Berne, un vif succès

L'Argentin Fangio, sur Alfa-Roméo, réalise le meilleur temps et surclasse nettement tous ses rivaux

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

« Guzzi », 1 h. 09' 32" 11 ; 4. Mury, Suisse. « Guzzi », 1 h. 09' 22" 33 ; 5. Stamford, Angleterre. « Veloceste », à un tour. Meilleur temps : Ambrosini Dario, 3' 29" 9, 124 km. 859.

Graham vainqueur des 350 cm³

Dans cette catégorie, l'on comptait beaucoup sur les Norton d'usine confiées à Duke et au Neuchâtelois Cordery. Hélas ! il fallut bien vite déchanter. Les deux machines, insuffisamment au point, ne purent dépasser le 6^{me} tour. Dès lors, Graham sur Veloceste, qui avait pris la tête au premier tour déjà, put terminer l'épreuve en vainqueur sans être sérieusement inquiété.

Catégorie 350 cmc. (152 km. 880) : 1. Graham, Angleterre. « Veloceste », 1 h. 10' 43" 83 (123 km. 544) ; 2. Stamford, Angleterre. « Veloceste », 1 h. 12' 07" 10 ; 3. Armstrong, Angleterre. « A.J.S. », 1 h. 12' 37" 03 ; 4. Fuhrer, Suisse. « Veloceste », à un tour ; 5. Mason, Angleterre. « Veloceste » ; 6. Fassi, Autriche. « A.J.S. » ; 7. Baltisberger, Allemagne. « A.J.S. », à deux tours ; 8. Mazzanc, Allemagne. « A.J.S. » ; 9. Laederach H., Suisse. « A.J.S. » ; 10. Laederach E., Suisse. « Norton » ; 11. Holling, Finlande. « Veloceste », à trois tours ; 12. Volzwinkler, Autriche. « Nor-

ton », à quatre tours ; 13. Stamm, Suisse. « Veloceste » ; 14. Jenkinson, Angleterre. « Norton ». Meilleur temps : Armstrong, Reginaid, 3' 11" 9, soit 136.571 kmh.

Le Prix de Bremgarten

L'après-midi de samedi se termina par le Prix de Bremgarten, épreuve nationale pour voitures de sport.

Les voitures inscrites étaient réparties en deux groupes : jusqu'à 1500 cm³ et plus de 1500 cm³. A l'intérieur de chacun de ces groupes l'on distinguait les voitures de séries des voitures modifiées.

Dans la catégorie des plus de 1500 cm³ modifiées, Daetwyler remporta une trop facile victoire grâce à l'extraordinaire cylindre de son Alfa-Roméo (4495 cm³ avec compresseur). A vaincre sans péril...

Lutte plus égale dans la série des plus de 1500 cm³ de série. En effet, trois Jaguar XK 120 étaient sur les rangs. La victoire est revenue à Scherrer.

Classement du « Prix de Bremgarten »

Cat. course au-dessus de 1500 cmc. : 1. Daetwyler, « Alfa Romeo », 50' 2" 48 (139.660 kmh.) ; 2. Studer, « Alfa Romeo »,

3. Halter, « B.M.W.-Veritas », 4. « Hervé » H.W.M.

Cat. course jusqu'à 1500 cmc. : 1. Hamernick, « B.M.W. », 50' 6" 30 (122.048 kmh.) ; 2. Sauter, « Sauter-Special » ; 3. Schuler, « Veritas » ; 4. Hebling, « Fiat » ; 5. Tricot, « Fiat » ; 6. Fehr, « Fiat-Fehr ».

Cat. sport — voitures de série jusqu'à 1500 cmc. : 1. Gurzeler, « Javel », 51' 13" 11 (110.867 kmh.) ; 2. Dinichert, « H.R.G. » ; 3. Kenk, « M. G. » ; 4. Wari, « M. G. » ; 5. Mayer, « M. G. » ; 6. Beuglet, « M. G. ».

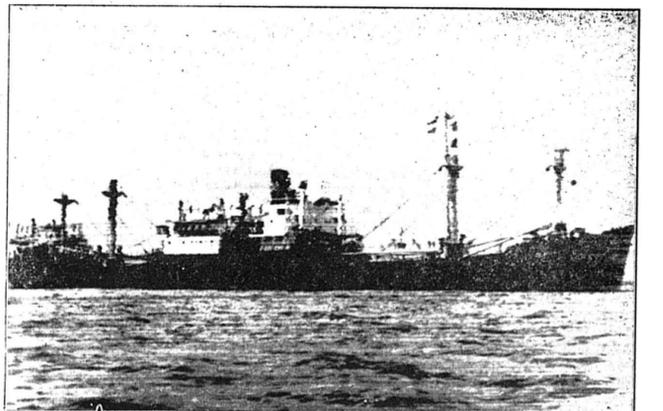
La matinée de dimanche commença par la course des side-cars 500 et 750 cm³.

Le favori de cette épreuve est l'Anglais Eric Oliver (Norton), qui prend immédiatement le commandement devant les seize side-cars de 500 cm³ et les cinq de 750 cm³. Au 5^{me} tour, il a 48" d'avance sur Frigero (Gilera). Le Britannique augmente régulièrement son avantage et au 10^{me} tour il a une avance de 1" 6".

Au 15^{me} tour, alors que la course paraît jouée, Oliver a des ennuis avec sa machine et doit s'arrêter. Il n'abandonnera pas pour autant et, poussant son side-car, terminera cinquième à un tour du vainqueur, l'Italien Frigero sur Gilera.

(Lire la suite en 4^{me} page)

Un cargo anglais arraisonné par un navire de guerre britannique



Alors qu'il transportait 4000 tonnes de caoutchouc à Changhaï, le cargo britannique « Nancy-Moller » a été rejoint par un navire de guerre anglais qui l'a prié de faire demi-tour. On sait en effet que la Grande-Bretagne vient de prendre la décision d'interdire les exportations de produits stratégiques à destination de la Chine communiste. Voici le « Nancy-Moller » photographié à son retour à Singapour.

Le contact est renoué entre Londres et Téhéran

Détente dans l'affaire des pétroles

Les Anglais accepteraient la nationalisation, mais désireraient conserver le monopole de la vente à l'étranger

TÉHÉRAN, 27 (A.F.P.). — En quelques heures, un changement complet s'est produit dans l'atmosphère de Téhéran où l'on enregistre une nette détente dans la question des pétroles. Les raisons semblent en être la note que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Henry Gray, a remise dimanche au ministre des affaires étrangères, M. Kazemi, et surtout l'entretien de samedi soir entre l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Francis Shepherd, et le premier ministre d'Iran Mohammed Mossadegh. Dans les milieux officiels, on n'hésite pas à qualifier cette entrevue d'amicale. Certes un accord n'est pas encore en vue. Mais le contact apparaît renoué.

L'impression prévaut ici que Londres : D) à la suite de la pression américaine l'invitant à reconnaître le principe de la nationalisation ; 2) devant l'esprit de détermination déployé par le gouvernement iranien — inclinerait maintenant à la conciliation. Ne vation pas jusqu'à dire que les Anglais accepteraient la nationalisation sous la condition qu'ils conservent le monopole de la distribution et de la vente du pétrole à l'étranger.

En fait, il s'agirait surtout maintenant

de trouver une formule qui permettrait à l'Anglo-Iranian Oil Company de renvoyer ses représentants — comme Téhéran l'a réclamé — sans perdre la face et avec, aussi, l'assurance qu'elle pourrait sauvegarder certains de ses intérêts. La compagnie souhaiterait vivement, par ailleurs, que le gouvernement iranien conserve non seulement ses techniques du pétrole, ce qu'il est tout disposé à faire, mais également le personnel administratif, afin d'éviter toute réduction de la production de pétrole, réduction que l'Angleterre voudrait empêcher à tout prix.

Quant à la note américaine remise dimanche, elle apparaît aux observateurs comme le reflet des déclarations de M. Dean Acheson du 23 mai, qui « assouplissent » les proclamations assez rigides du département d'Etat du 18 mai.

Certes, Washington continue à condamner l'action unilatérale de Téhéran, mais reconnaît le bien-fondé de l'Iran de procéder à un « contrôle » (certains estiment que c'est un euphémisme pour « nationalisation ») de ses richesses pétrolières.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SEPTIÈME PAGE :

La 54^{me} exposition des Amis des arts
par Dorette Berthoud

A propos de constructio d'abris anti-aériens
par G. P.

Les travaux du Grand Conseil vaudois
par B. V.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de « Agula S. A. » de construire une annexe au sud de son usine, 11, chemin des Noyers (art. 5091 et 252 du cadastre).

IMMEUBLES

A Cudrefin

A vendre:
1. Belle propriété au bord du lac, plage 18,000 m2 de terrain.
2. Plusieurs parcelles de terrains à bâtir.



offre à vendre pour vos vacances

A Chaumont belle propriété et chalets neufs et anciens meublés ou non de dix chambres, eau, gaz, électricité, chauffage central, bain, téléphone.

6 chambres meublées

3 chambres eau, électricité

A la Tène CHALET meublé, 3 chambres, cuisine, hall, eau, électricité.

Portaban CHALET

2 chambres, cuisine. Tous ces immeubles sont libres tout de suite.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à TELETRANSACTIONS S. A., 2, faubourg du Lac

A LOUER

CHAUMONT

A louer tout de suite un logement de week-end

non meublé, cuisine habitable, une chambre, dépendances. Electricité, gaz, eau courante. Location à l'année. S'adresser à la ville de Neuchâtel, service des domaines, tél. 5 41 81.

PETIT LOCAL

clair et chauffé, eau courante, à louer dès le 24 juin. S'adresser avenue Soguel 13 b, rez-de-chaussée à droite, Corcelles.

A louer à personnes tranquilles un APPARTEMENT de trois pièces, avec salle de bains, région du Vauseyon. Prix: 120 fr. Faire offres écrites à L. B. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, dès le 24 juin, un appartement deux-trois chambres, au soleil, 1er étage, téléphone, conviendrait aussi pour bureau. S'adresser: Château 18, 2me étage.

LOGEMENT

A louer pour tout de suite un à personne tranquille, de deux pièces, cuisine, dépendance (chauffage général) dans une maison neuve au soleil. P. Humbert, la Coudre. Téléphone 5 47 32.

CHAMBRES

Chambre à louer S'adresser depuis 19 heures, A. L. Breguet, 12, rez-de-chaussée, à droite.

A louer à jeune homme sérieux, jolie chambre meublée, Bellevaux 14.

A louer chambre indépendante, Hailes 6, 3me.

PENSIONS

Mansarde, centre, pension. Bas prix. Pour jeunes gens. Demander l'adresse du No 409 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante avec pension, pour étudiant ou jeune employé. Manège 5, 2me.

DEM. A LOUER

Décorateur cherche à Neuchâtel

UN LOCAL de 60 à 100 m2, facilement accessible par camion, comme entrepôt pour matériel d'étaillage. Offres à D. Bridod, case postale, Neuchâtel 2, gare.

Ouvriers-Ménusiers

On cherche pour entrée immédiate Faire offres avec copies de certificats sous chiffres PP 35495 L, à Publicitas, Lausanne.

Améliorez votre situation!

Tout homme, désireux de progresser et d'obtenir un salaire basé sur ses efforts, nous intéresse. Si vous présentez bien, que vous aimez le travail de vendeur auprès de la clientèle particulière, vous serez formé et introduit. Age minimum: 25 ans.

NOUS OFFRONS: Articles de marque très connus et répandus dans les ménages. Place stable très bien payée, assurance accident, caisse de retraite, etc.

Rayon: Neuchâtel

Nous retiendrons les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, curriculum vitae, copies de certificats, d'hommes de tous métiers.

Ecrire sous chiffres NT 70281 G, à Publicitas, Saint-Gall.

Compositeur-typographe

serait engagé par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

J'engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

un mécanicien outilleur

un mécanicien pour travaux de perçage

un mécanicien pour travaux de rectification

un mécanicien tourneur (sur grands tours)

Adressez offres ou se présenter à: Fabrique de machines Jean Voumard, Saars 55, Neuchâtel.

Représentant

est cherché pour visiter hôtels, restaurants et comestibles. Bon gain. Ecrire sous chiffres V 52826 X, à Publicitas, Genève.

On cherche pour le 4 juin femme de chambre

pour famille à la campagne au bord du lac. Bons gages et pourboires. S'adresser à Mme W. de Coulon, faubourg de l'Hôpital 10, Neuchâtel, tél. 5 15 73.

Je cherche pour ma fille, âgée de 16 ans, une place de

VOLONTAIRE dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille demandée. Ecrire à Mme Bernasconi, Donnerbühlweg 34, Berne.

Quatre à six CHARPENTIERIS sont demandés. S'adresser à L. Beauverd, Yverdon, tél. (024) 2 31 47.

On cherche une JEUNE FILLE pour aider au ménage dans une boulangerie. Téléphonez au 5 27 41.

On cherche un HOMME pour faire les foins. Bons gages et nourriture. Famille Charles Clottu, Cornaux (Neuchâtel).

Dame expérimentée capable de tenir ménage de deux personnes et pouvant donner soins à malade est cherchée pour le Val-de-Travers. Faire offres avec prétentions et références sous chiffres P. U. 11096 L, à Publicitas, Lausanne.

Bonne sommière connaissante le service de table est demandée. Offres avec copies de certificats et photographie à Brasserie Ariste Robert, la Chaux-de-Fonds.

Employés d'hôtel

sont recherchés par une maison de premier ordre. Places à l'année. Entrée tout de suite.

1re fille de salle Aide de buffet Lingère de profession repasseuse et aide-lingère Garçon d'office

Offres avec copies de certificats et photographie à case postale 10276, la Chaux-de-Fonds.

On cherche débutante pour le restaurant, italienne pas exclue. S'adresser: G. Giroud, restaurant du Lion d'Or, Buttet.

On cherche un jeune homme pour exploitation viticole et agricole. S'adresser à Louis Dubois fils, Bevaix. Tél. 6 62 32.

Je cherche une femme de ménage pour deux matins par semaine de 8 à 11 h. S'adresser le matin, Petit-Fontarlier 1, 1er, à droite ou Tél. 5 49 85.

Ouvrière trouverait occupation stable et propre à Gravure Moderne, Plan 3.

DEM. D'EMPLOIS

ITALIEN 24 ans, très travailleur, de toute confiance, cherche place dans train de campagne dans la région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à sa sœur: Gilda Capponi, 15, Evole, Neuchâtel.

Travail à domicile Personne consciencieuse cherche petit travail d'horlogerie avec mise au courant. Adresser offres écrites à K. M. 407 au bureau de la Feuille d'avis.

JOURNÉES Je cherche travail régulier de raccommodages et travaux de ménage. Demander l'adresse du No 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien-chauffeur cherche un remplacement pendant deux mois environ, dans une entreprise de transport ou autre. Jeune homme sérieux, permis rouge, conduit « Diesel », à plusieurs années de pratique. Adresser offres écrites à A. W. 385 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne ménagère cherche à faire un petit ménage. Adresser offres écrites à W. S. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame active cherche heures de ménage Disponible de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures. Adresser offres écrites à T. R. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVES Perdu dimanche 20 mai, à proximité du garage Terminus à Saint-Blaise, une sacoche contenant des lunettes et quelque argent. Prière de rapporter contre bonne récompense à la fabrique Steiner, à Bôle.

PROF. MÉDICALES

F. Clerc technicien-dentiste CERNIER a repris son activité sauf lundis et jeudis

DEM. A ACHETER MEUBLES Bicyclettes, tous les articles de ménage sont achetés chez G. Etienne, Moutins 15.

On demande à acheter une AUTO d'occasion, en bon état de marche pouvant être utilisée comme voiture commerciale (maximum 11 CV). Demandez détails à J. Bonjour, boulangerie, Lignières.

A VENDRE Moyennant un paiement de Fr. 5.- par semaine je vous livre de merveilleux tapis et tour de lit. Demandez tout de suite des échantillons

G. SANTI ZÜRICH Claridenstrasse 25 Tél. 25 40 61

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

LE FAMEUX GORGONZOLA

M. Maître, rue Fleury 16

A vendre BATEAU bag. prix. Trois places, voile, mat, dérive, gouvernail, deux rames. E. Vozoz, Plaine 39, Yverdon.

A vendre un radio «Philips», trois longueurs d'ondes, ainsi qu'un «Condor», trois vitesses, Sablon 3, rez-de-chaussée, à gauche. Facilités de paiement.

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Salon Louis XVI

six pièces. Prix avantageux. Tableau ancien. Crêt-Taconnet 40, 1er. Tél. 5 36 19.

A vendre un vélo de dame complètement équipé, trois vitesses. Ecrire à case postale 30077, Neuchâtel 2.

Lampadaires

Fr. 56.- Au bûcheron Ecluse 20

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

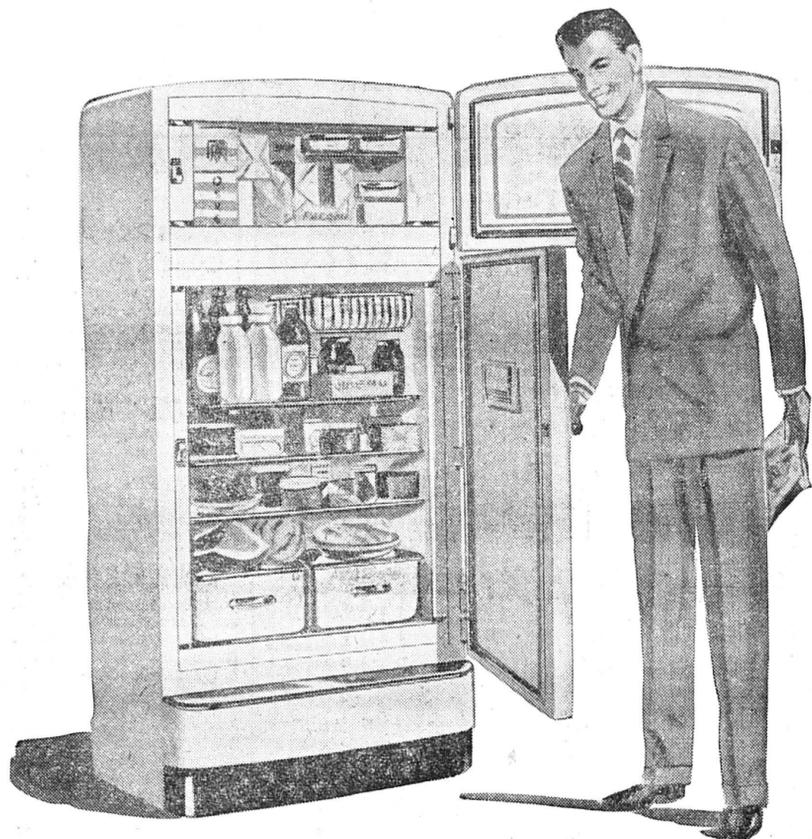
Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement

Appareils acoustiques pour durs d'oreille Adaptation individuelle et appropriée Conseils et essais sans engagement



«Jamais un frigo ne peut être assez grand»

nous disait dernièrement une aimable cliente. «Celui qui, au plus chaud de l'été, jour après jour, utilise au mieux son frigo, compte avec chaque centimètre cube!»

Le plus grand frigo serait donc le meilleur? Justement pas! Pour cela, les cuisines modernes sont en général trop petites. Non — l'idéal est le frigo extérieurement le plus petit — et intérieurement le plus grand possible.

Or c'est là le problème que la General Electric a résolu pour vous. Et de quelle élégante façon! Un seul exemple: sur la surface de sol nécessaire jusqu'à maintenant à un frigo de 130 litres, un frigo de 170 litres trouve place dorénavant. D'où un gain de 33 1/3 % sur l'espace froid avec les mêmes dimensions extérieures.

Il faut voir cet équipement intérieur raffiné. Ce spacieux compartiment congélateur! Tous ces rayons, tiroirs et paniers — si pratiques, si mobiles et exigeant si peu de place! Regarder ne coûte rien et ne vous engage à rien! Nous vous renseignerons volontiers sur notre simple système de location: pas de paiement initial, pas d'obligation d'achat — mais décompte total du loyer en cas d'achat ultérieur. Loyer mensuel à partir de Fr. 40.—. Veuillez nous rendre visite ou remplir le coupon ci-dessous.

Représentation générale:

NOVELELECTRIC AG ZÜRICH

Claridenstrasse 25, Téléphone (051) 23 97 66

Représentation pour le canton de Neuchâtel:



1 RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL

GENERAL ELECTRIC

A Elexa, Neuchâtel

* Veuillez m'envoyer votre dernier prospectus en couleurs sur les «frigos» General Electric, modèles 1951.

* Je désire connaître les avantages de votre système de location GE.

Nom:

Adresse:

(* Biffer ce qui ne convient pas.)

Malade?

Pourquoi ne prenez-vous pas les fameuses comprimés aux herbes **Lapidar?**

25 ans de succès

3.75

Lapidar No 3
Comme dépuratif, spécialement en cas d'éruptions cutanées, dartres, démangeaisons, furoncles, ainsi que contre la constipation temporaire.

Lapidar No 5
Contre les affections des reins et de la vessie, stimule l'activité des reins et nettoie les voies urinaires. A recommander spécialement en cas de catarrhe de la vessie et d'autres affections des voies urinaires.

Lapidar No 9
Contre la goutte, le rhumatisme, la sciatique, le lumbago, la névralgie, les douleurs musculaires et articulaires.

Lapidar No 10
Contre la constipation opiniâtre et chronique

Dans les pharmacies et drogueries, ou à la Pharmacie Lapidar, Zizers

Seule cette marque déposée garantit le produit d'origine

LES MULTIPLES QUALITÉS DE LA 6 CV VW NE SE DISCUTENT PLUS!

Depuis Fr. 5450.- + Icha
Y compris chauffage et dégivreur

PAR TOUS LES TEMPS, SUR TOUS LES CHEMINS

Agence: Garage Patthey & Fils, 1, rue du Manège, Tél. 5 30 16, Neuchâtel

Pour les travaux du **PRINTEMPS** consultez-nous **GOULEURS VERNIS PAPIERS PEINTS** chez le spécialiste **M. THOMET** ECLUSE 15

Divan - lit avec matelas ne coûte que **Fr. 160.-** chez **Membles G. Meyer** avec arrangements de paiements sur demande

Une bonne goutte de Neuchâtel? Alors, une bouteille de **CHATENAY** Vins blancs et rouges **EVOLE 27 NEUCHÂTEL**

Saison de la sole SOLES FILETS au magasin **LENNHERR FRERES**

Mon divan-lit réduit ... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.—, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.—

Membles G. Meyer MACHINES A LAVER **WAAG** NEUCHÂTEL Manège 4 Tél. 5 29 14

SAINDOUX pur porc Fr. 1.60 le 1/2 kg. BOUCHERIE **BERGER-HACHEN**

CUISINIÈRES

à GAZ, trois feux, un four depuis 12.— par mois

à BOIS, deux feux, un four depuis 18.— par mois

électrique, trois plaques, un four depuis 20.— par mois

J. GROUX appareils de cuisson 5 13 61 Agent «Le Rêve» Bassin 6

Société coopérative de Consommation

Pour le moment encore...

5 kg. sucre cristallisé fin blanc = Fr. 5.50

ristourne à déduire

Pour les beaux jours

SANS ENGAGEMENT VENEZ VOIR NOS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Photo OPTIQUE Ciné **Rabus** Opticien diplômé sous l'Hôtel Du Lac NEUCHÂTEL

Le «maillot jaune» est la coqueluche du public et suscite partout l'enthousiasme. En son genre, **Thomy** aussi est un champion depuis des années, grâce à sa qualité et à sa saveur.

Chacun connaît la **Moutarde Thomy**

Offensive contre la soif...

Pour vaincre la soif buvez l'incomparable eau minérale de **WEISSENBURG**, toujours rafraîchissante mais jamais refroidissante. Demandez expressément...

Weissenburger Eau minérale et de table

Weissenburger Mineralthermen S.A., Thoune

Visages du dimanche...

C'est ainsi qu'on désigne avec raison ces visages masculins souriants et toujours bien rasés que l'on rencontre souvent. Il ne s'agit certainement pas de millionnaires qui peuvent se payer chaque jour une lame neuve. Ce sont pour la plupart des messieurs avisés et économes qui, jour après jour, se rasent toute l'année avec la même lame. Leur secret? Ils possèdent un ALLEGRO! Procurez-vous, vous aussi, cet excellent appareil à repasser les lames. Votre porte-monnaie et votre visage s'en trouveront très bien.

L'aiguiser-repasseur **ALLEGRO**, de renommée mondiale, est en vente dans toutes les maisons de la branche.

Prix: Fr. 15.— et 18.—. Affiloir pour rasoirs à main, avec pierre et cuir, à Fr. 7.50. Prospectus gratuit par:

Société Industrielle **ALLEGRO S.A.** Emmenbrücke 119 (Lucerne)

Allegro pour se raser allégrement

Ères-Corsets

vous offre sa spécialité la gaine-culotte **ÈRES**, idéale pour le sport. Cette gaine ne remonte jamais et ne blesse pas. La gaine-culotte **ÈRES** permet tous les mouvements.

Chez la corsetière spécialiste **Mme L. ROBATEL**

ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Madame, grâce à sa souplesse et son élégance, le bas **ARGO** indémodable gante harmonieusement vos jambes. C'est un produit Suisse!

ARGO LE BAS DE HAUTE QUALITÉ CHAUSSURES **J. KURTH S.A. - NEUCHÂTEL**

Un bienfait pour vos pieds!



Sandaes **CHODAN** assurant un confort parfait. L'idéal pour les vacances, randonnées, et pour travailler debout. Cuir naturel. Gr. 27-47, exécutions diverses (également travail à la main).

27⁸⁰ - 45.80
Tcha inclus;

Chaussures Populaires Bally

Neuchâtel Rue du Seyon

La montre camping



chez **P. Matthey** ORFÈVRE HORLOGERIE BIJOUTERIE RUE DU SEYON 5

Auto « Chrysler »

en très bon état de marche, à vendre à condition avantageuse. Tél. 633 97.
A vendre un superbe chien berger allemand. Age: quinze mois. S'adresser à Eohren, le Villaret, Cormondrèche.

Revitalisez vos cheveux blancs

en faisant comme nos centaines de clients qui emploient le peigne NIGRIS garni de l'huile végétale balsamique du Dr Nigris et nous écrivent des lettres chaleureuses de satisfaction et de remerciements qui sont à votre disposition à nos bureaux.
A vous aussi il suffira de vous peigner avec le fameux peigne NIGRIS à réservoir, garni de l'huile végétale balsamique du Dr Nigris, pour que vous obteniez en quelques jours la recoloration naturelle de vos cheveux blancs. Innocuité absolue. L'huile balsamique du Dr Nigris est la fameuse huile de Mincassar importée pour la première fois en Europe après la conquête des Indes par le général Duplex qui l'offrit au roi Louis XV. C'est cette même huile, d'une réputation deux fois centenaire, qui est aujourd'hui raffinée et traitée d'après les dernières données de la science moderne et produit des résultats magnifiques pour la recoloration et le rajeunissement de la chevelure.
Demandez à Mme Marie Morel, concessionnaire depuis 1935, avenue Dapples 12, Lausanne, l'intéressante brochure No 37 sur « La nouvelle méthode scientifique du Dr NIGRIS pour rajeunir les cheveux » qui vous sera envoyée gratuitement et discrètement avec extraits d'attestations suisses.

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Spaghetti à la Bolognaise avec salade

A VENDRE
pour cause de double emploi, un potager à bois, émaillé blanc, deux trous, une plaque chauffante, grande bouilloire, ainsi qu'un réchaud électrique deux plaques, courant normalisé, les deux pièces en très bon état, à un prix intéressant.
A la même adresse, on cherche à acheter 50 sacs pour le bois, en bon état. S'adresser à Gilbert Spahr, Chézard.

RHUMATISANTS
Ne vous laissez pas terrasser par la maladie. Guérissez-vous aux eaux thermales sulfureuses de BADEN près de Zurich. Vous trouverez bon accueil à l'**Hôtel des Bains de l'Ours, Baden**. Tout confort, bonne cuisine, bains et sources thermales. Pension depuis Fr. 13.50. — Demandez prospectus à Famille GUGOLZ - Tél. 2 51 78. Même maison HOTEL BOLDT, Lugano-Castagnola

AUTO ÉCOLE
TÉL. 5.53.51
R.VIGUET CÔTE 55
Garage Segessemann
AGENCE PEUGEOT Tél. 5 26 38

Machines à coudre
réparations de toutes marques
Travail garanti
Adrien Clottu
Neuchâtel
Chavannes 3
1er étage - Tél. 5 13 51
(Se rend partout)

Séjour de vacances
est cherché pour garçon de 15 ans, si possible dans une famille d'instituteur, où on pourrait lui donner des leçons de français. Adresser offres en indiquant le prix de pension à Franz Bossart, Lucerne, Eichmattstrasse 8.

Armoires à habits
à une, deux et trois portes
depuis Fr. 105.—
chez **Meuble G. Meyer**
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

AUTOMOBILISTES...

Propriétaires d'Austin, Chrysler, d'autos et de camions de toutes marques, pour l'entretien, les réparations et fournitures, adressez-vous en toute confiance au garage

Virchaux et Choux

SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 33
Service garanti et soigné

Epatante,

cette salade

VINAIGRE DE VIN VINESS

Lunettes modernes
ANDRÉ PERRET
Opticien
Epancheurs 9
NEUCHÂTEL
Adaptation précise

PETITE SALLE DES CONFÉRENCES
JEUDI 31 MAI à 20 h. 30
La Bible et le monde moderne
par M. Samuel Berthoud
Conférence publique et gratuite

Pour toutes vos assurances adressez-vous à
René HILDBRAND
agent général de
L'UNION
Incendie, accidents et risques divers
VIE
Faubourg de la Gare 13 - Neuchâtel
Tél. 5 44 63

Pour vos **Mamans et futures mamans**
GRATUITEMENT
Préparation de layettes
Aide et conseils
Dorénavant tous les **JEUDIS**
de 15 à 19 heures, rue du Seyon 2, passage P.K.Z. et par correspondance

Pour tous vos travaux de
MENUISERIE
intérieurs et extérieurs
adressez-vous à
Ritz & Accatino Ecluse 72
Tél. 5 24 41

Aula de l'Université
Jeudi 31 mai et mardi 5 juin 1951, à 20 heures
Auditions d'élèves
de Madame Ruth GERBER
Première audition: Oeuvres de deux pianos
Deuxième audition: Oeuvres pour piano seul
Pianos de concerts Steinway et Bechstein de la maison Hug et Cie
ENTRÉE LIBRE

NETTOYAGE A SEC ULTRA-MODERNE
TEINTURERIE
Credet
STOPPAGE D'ART
RÉPARATIONS DE VÊTEMENTS
Rue du Seyon 5 bis
Tél. 5 22 40

Chaud peignoir,

bonne baignoire,

de l'eau!..

et par terre un lino

Giubiasco

Plaisir du bain: agrément de marcher sur un chaud linoléum et agrément d'avoir tant de facilité à le nettoyer. Il n'y a aucun joint, c'est important!

LE MÉTIER SUISSE DU LINOLÉUM
COUPON A ENVOYER A: LINOLÉUM S.A., GIUBIASCO
Veuillez m'envoyer vos prospectus

Nom
Rue
Ville

Vous qui voyagez...

Avez-vous dû «sauter» sur le train, l'estomac creux?
Avez-vous votre premier rendez-vous immédiat après votre arrivée?
N'y a-t-il pas de wagon-restaurant, ou devez-vous étudier un dossier en cours de route?

Qui bien se nourrit voyage bien! Les voyages et leurs tribulations usent vos forces plus que vous ne le pensez. Au lieu de parvenir à destination dans un état d'irritation et de fatigue, voisin de la dépression, il ne tient qu'à vous de vous sentir frais et dispos. Pour cela vous avez besoin, entre autres, d'un appoint d'énergie.

Choc Ovo vient à votre aide, car chaque bâton que vous croquez quand cela vous plaît fournit à votre organisme les éléments nutritifs du malt (orge germée), du lait et des oeufs, qui se transforment aussitôt en un renfort sûr et généreux d'énergie. Choc Ovo se pale ainsi tout seul plus d'une fois.

Choc Ovo - Ovomaltine sucrée et enrobée de chocolat - nourrit et stimule. Etes-vous pris au dépourvu ou avez-vous tout simplement envie de satisfaire un brin de gourmandise? Ayez toujours une provision de Choc Ovo sous la main. Vraiment cela en vaut la peine. Bon appétit!

CHOC OVO
WANDER rend dispos

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier 5 17 51	DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER Tout pour le bureau Tél. 5 12 79	Ferblanterie Appareillage F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	Pour toutes circonstances la MAISON KELLER fleuriste est là pour vous satisfaire Seyon 30 Tél. 5 46 60
Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Melody Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	VUILLEMIN & Cie ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT succ. de VUILLEMIN Frères Rue J.-J.-Lallemand 1 et Faubourg de l'Hôpital 3 Tél. 5 23 77 Tullies - Ardoises - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées	Un appel au 5 59 70 Service à domicile Nettoyage chimique Réparations - transformations - stoppages - retournages de tous vos vêtements HAESLER Val - Service Terreaux 7 - 1er étage
Maison CIGHELIO WILLIAM BOURQUIN HELIOGRAPHIE	Rue des Moulins 31 Neuchâtel PHOTOCOPIE	Service rapide Discretion absolue TELEPHONE 5 22 93	
VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix	SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde Bellevaux 8 5 31 23	M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	AUTO-ÉCOLE GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77 A. ENGGIST Tél. 7 53 12
Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58			

Frigidaire
EST, tout compte fait, le meilleur marché!
Agence neuchâteloise **PAUL EMCH** Colombier
Sous-agents: Perrot & Cie S.A. Neuchâtel
A. Rossier & fils Peseux
Produit de GENERAL MOTORS

A vendre, pour homme, un
« Condor » 500 cmc.
bon vélo routier
ayant peu roulé, modèle récent, quatre vitesses au pied, en parfait état. Prix avantageux. François Muriset, Charmettes 53, Vauseyon-Neuchâtel.

«Puch» 125 ccm
d'occasion, avec siège arrière, en parfait état. Pour essai, s'adresser au garage Terminus, Saint-Blaise, Tél. 7 52 77.

GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU - NEUCHÂTEL

DEUX VOITURES EN UNE!

La PEUGEOT 203 utilitaire est la voiture qu'il vous faut, parce que:
POUR LE TRANSPORT: elle permet de charger jusqu'à 600 kg.
POUR LE TOURISME: elle vous assure 5-7 places très confortables.

Elle se distingue par toutes les qualités qui font le succès de la 203: moteur à haut rendement 42 CV pour 7 CV impôts et 8-10 l. de consommation. Direction particulièrement sûre. Freins puissants. Disposition intérieure assurant une transformation aisée et rapide.

ELLE COÛTE MOINS QUE VOUS NE PENSEZ!
Téléphonez au 5 26 38. Nous vous la démontrerons sans engagement où il vous plaira et quand vous le voudrez
C'est une voiture de ce type qui traversa l'Afrique du Cap à Alger en effectuant 15,000 km. en 16 1/2 jours sans aucun incident mécanique.

AUTRES MODÈLES DEPUIS FR. 8100.-

Après la huitième étape du Tour d'Italie

Kubler à moins d'une minute du maillot rose Magni

(SERVICE SPECIAL)

La journée de dimanche était réservée à la 8e étape Rome-Naples...

Samedi, un abandon avait été signalé: celui de Muller. Dimanche matin, Edouard Fachleitner a décidé de se retirer...

Dès le départ, Kubler a eu de sérieux ennuis avec sa roue arrière et il a été obligé de s'arrêter pour la changer...

Le premier à prendre la clé des champs est l'italien Grosso. Parlent avec lui Roma, Padovan et Minardi...

GYMNASTIQUE

Fête cantonale neuchâteloise aux nationaux à Colombier

Notre correspondant de Colombier nous écrit:

La section fédérale de gymnastique de Colombier fête samedi le 75e anniversaire de sa fondation...

MM. Jacques Barrelet, l'intendant de l'arsenal, représentant le gouvernement cantonal, Ed. Sunier, président du Conseil communal...

Le soir, un programme de choix avait attiré à la grande salle une foule considérable...

Malgré le temps détestable, qui empêcha de jouer des jardins du Cercle, magnifiquement illuminés...

Dimanche, durant toute la journée, eut lieu la fête cantonale neuchâteloise aux nationaux...

la 3me place au classement général et qui est admirablement placé car il a d'autre part augmenté son avance sur Coppi, Bartali et Koblet.

Les autres Suisses ont fourni des courses très convenables et Metzger et Croci-Torti sont arrivés dans le peloton Coppi, de même que Schaefer.

Classement de la huitième étape Rome-Naples (234 km.): 1. Casola, 7 h. 02'51"; moyenne 33 km. 205; 2. Bevilacqua; 3. Pasotti; 4. Kubler, Suisse; 5. Albani; 6. Minardi; 7. Salimbeni; 8. Padovan; 9. Scudellaro; 10. Cremonese; 11. Brasola; 12. Lambertini; 13. Bobet, France; 14. Grosso; 15. Pasquini; 16. Astrua; 17. Drel; 18. Pinarello; 19. Zampini; 20. Magni; 21. Fondelli; 22. Bartolozzi; 23. Logli, tous même temps que Casola; 24. Roma, 7 h. 03'43"; 25. Baroni, 7 h. 03'53"; 26. De Santis, 7 h. 05'56"; 27. Zizzi, 7 h. 06'39" puis vient un important peloton dans le même temps que Bizzi et comprenant notamment Schaefer, Koblet, Metzger, Croci-Torti, Fausto Coppi, Bartali et van Steenberghe.

Classement général: 1. Magni, 50 h. 03'42"; 2. Astrua, 50 h. 04'29"; 3. Kubler, 50 h. 04'51"; 4. Bobet, 50 h. 05'29"; 5. van Steenberghe, 50 h. 05'43"; 6. Schaefer, 50 h. 07'20"; 7. Brasola, 50 h. 07'31"; 8. Fausto Coppi, 50 h. 08'; 9. Koblet, 50 h. 09'24"; 10. Rossi, 50 h. 13'05".

Le temps de Croci-Torti est de 51 h. 06'39" et celui de Metzger de 51 h. 26'50".

Au cours de l'étape de samedi Schaefer a perdu le maillot rose

La septième étape, Terni - Rome (270 km.), s'est courue samedi. Le seul fait à signaler est l'attaque de feronculose dont fut victime notre compatriote Schaefer.

Classement de l'étape de samedi: 1. Menon, 8 h. 59'14", moyenne 32 km. 260; 2. Pasotti; 3. Maggini; 4. Moressco; 5. Rossello, même temps; 7. Salimbeni, 9 h. 03'39"; 8. Padovan, même temps; 9. Bartali, 9 h. 03'50"; 10. Cortis; 11. Kubler; 12. Roma; 13. Bartolozzi; 14. Giudici; 15. Bonini; 16. Vittorio Rossello; 17. van Steenberghe; 18. Fausto Coppi; 19. Koblet; 20. Bobet; 21. Magni; 22. Astrua, etc.; 45. Schaefer, 9 h. 6'5"; 58. Croci-Torti, 9 h. 15'55"; 69. Metzger, 9 h. 19'5".

Un abandon: Edouard Muller. Classement général: 1. Rik van Steenberghe, Belgique, 42 h. 59'04"; 2. Fritz Schaefer, Suisse, à 1'37"; 3. Florenzo Magni, Italie, à 1'47"; 4. Fausto Coppi, Italie, à 2'07"; 5. Gian-Carlo Astrua, à 2'34"; 6. Ferdi Kubler, Suisse, à 2'56"; 7. Louis van Bobet, France, à 3'24"; 8. Hugo Koblet, Suisse, à 3'41"; 9. Elio Brasola, Italie, à 5'36"; 10. Rossi, à 9'17".

LA VIE NATIONALE

Par suite d'une erreur d'aiguillage Un grave accident de chemin de fer à la gare de Bâle

Quatre blessés

BÂLE, 28. — Dimanche soir, à 18 h. 05, un accident de manœuvre s'est produit à la gare C.F.F. de Bâle. Trois wagons de marchandises, dans lesquels se trouvaient douze chevaux ayant participé à des essais de dressage du club hippique des deux Bâles, ainsi que quatre palefreniers, sont entrés en collision avec une locomotive de manœuvre après s'être engagés sur la voie du Jura, alors qu'ils auraient dû emprunter celle allant à Olten.

L'Union syndicale et le problème des salariés

Selon M. Bratschi, une augmentation est inévitable

LUCERNE, 27. — Le discours du président Bratschi a été, samedi, le point principal du congrès des cheminots. L'Union syndicale est d'avis qu'il faut augmenter les salaires. Les augmentations ne sont pas seulement nécessaires du fait du développement des prix, mais possibles, en regard à la haute conjoncture économique.

Pour ce qui concerne le personnel fédéral, il ne saurait être question de supprimer à partir de 1953 le 10% séparé du traitement. Bien mieux, la question se pose actuellement de savoir si ce 10% suffit aujourd'hui, de combien il doit être augmenté et quand de telles revendications devront être présentées.

Une nouvelle affaire de colis-seours à Genève

Une arrestation

GENÈVE, 27. — La police a arrêté à Genève un individu qui avait constitué il y a quelques années une agence d'expédition de colis-seours à l'étranger et contre lequel un mandat d'arrêt avait été décerné à la suite de plaintes en abus de confiance et escroqueries portant sur une somme totale de 20,000 francs environ et dont furent victimes des maisons de denrées coloniales de Genève et de la Suisse romande notamment.

Zurich s'apprête à célébrer brillamment le six centième anniversaire de son entrée dans la Confédération

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais ce qui est particulièrement original, c'est la partie du programme consacrée aux représentations en plein air. Les divers districts ont, en effet, organisé des spectacles répondant à leur caractère particulier; il y aura ainsi en ville 18 scènes sur lesquelles des acteurs joueront en même temps. Les sujets traités ne manquent pas d'imprévu ni d'humour; c'est ainsi que l'objet principal de l'une de ces représentations sera... un honnête cochon rose et rond qui, le spectacle terminé, sera liché dans le public, et alors le spectateur qui réussira à s'en emparer pourra l'emporter en toute propriété.

Des tables et des bancs seront installés sur les places, les trottoirs, dans les carrefours; partout on mangera, on dansera... et l'on pourra prendre place devant les tables sans obligation de consommer, ce qui est assurément peu ordinaire.

GALA DE BOXE A ZURICH

Ray « Sugar » Robinson bat Jean Wanès (France) aux points

et Jean Wanès (France) est le clou de la soirée. Les deux boxeurs accusent 79 kg. 500.

Premier round: Les deux adversaires se taient. Ray ne force pas. Deuxième round: Wanès cherche à porter des coups au corps et frappe à plusieurs reprises trop bas.

Troisième round: Wanès va pour la première fois au tapis jusqu'à huit, sur un beau direct de « Sugar ».

Quatrième round: Wanès porte deux crochets à l'estomac du noir, mais celui-ci réagit par deux doublets fort spectaculaires.

Cinquième round: Wanès refait connaissance avec le tapis, mais reprend courageusement tout en encaissant des coups à la tête.

Sixième round: Ray force légèrement la cadence et Wanès se défend en cherchant le clinch.

Septième round: Ray envoie Wanès par deux reprises au tapis jusqu'à huit, mais celui-ci se relève courageusement, tout en continuant à encaisser terriblement.

Huitième round: Wanès, à bout de souffle, lutte comme un lion et Robinson freine légèrement la cadence; il nous semble vouloir épargner le coup fatal au Français.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

AVANT LES ÉLECTIONS FRANÇAISES Comment se présentent les « apparentements » outre-Jura

PARIS, 26 (A.F.P.). — Un communiqué de l'intérieur publie la statistique suivante concernant les apparentements et intéressant 73 départements sur les 93 que compte la France métropolitaine et l'Afrique du nord: Apparetement 3me Force - Section française de l'Internationale ouvrière-Rassemblement des gauches républicaines - Mouvement républicain populaire: 16 départements. Troisième Force élargie - S.F.I.O.-R.G.R.-M.R.P.-Indépendants: 26 départements. S.F.I.O.-R.G.R.: 5 départements. R.G.R.-M.R.P.: 2 départements. R.G.R.-Indépendants: 2 départements. M.R.P.-Ind.-S.F.I.O.: 3 départements. Rassemblement du peuple français-Ind.: 4 départements. R.F.P.-R.G.R.: 1 département. M.R.P.-Ind.-R.P.F.: 3 départements. Dans 11 départements il n'y a aucun apparetement.

Les candidats dans le Doubs

Le P.R.L. a tenu, à Besançon, un congrès départemental au cours duquel ont été désignés ses candidats aux prochaines élections. Après avoir entendu l'exposé de M. Georges Pernot, sénateur, qui présidait la séance, les 150 délégués présents ont, à l'unanimité, renouvelé leur confiance à MM. Roland de Moustier et Auguste Joubert. A la même unanimité, ils ont acclamé les candidatures de M. Joseph Deceuse, conseiller général de Quingey, maire de Montrond, et du docteur Dayet, conseiller général du canton de Pont-de-Haïde. Ces quatre candidats seront présentés, sous l'étiquette de « l'Union des Indépendants, Paysans et Républicains nationaux ».

L'Assemblée s'est ensuite prononcée pour un apparetement étendu de façon à faire échec aux communistes. Liste socialiste S.F.I.O.: M. Jean Minjot, député sortant; 2. M. Reverbori, conseiller général d'Audincourt; 3. M. Pagnier, ancien maire de Pontarlier; 4. M. Lelahe, conseiller général de Montbéliard.

Liste M.R.P.: 1. M. Lambert, député sortant; 2. M. Buser, ouvrier d'usine, conseiller municipal de Sochaux; 3. M. Aimé Maire, maire de Sainte-Colombe; 4. Mme Fromenty.

Liste R.P.F.: 1. M. Prelot, professeur à la Faculté de Droit de Paris; 2. M. Weinmann, conseiller municipal de Besançon; 3. M. Mochly, maire d'Argon; 4. M. Nosque, ouvrier d'usine, à Sochaux, domicilié à Baume-les-Dames.

Liste radicale et radicale-socialiste: 1. M. Henri Vanniers, président de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Doubs, agent d'assurances; 2. M. Roger Humbert, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, délégué suppléant de la France à l'autorité internationale de la Ruhr; 3. Mme

Marguerite Duvernoy, adjointe au maire de Montbéliard; 4. M. Albert Kohler, avocat à la Cour d'Appel de Besançon, professeur à la Faculté de Droit, président des Jeunesses radicales.

Liste du Mouvement Français de l'Abondance: 1. M. Jean Marechal, professeur de dessin, à Chalons; 2. M. Fernand Belz, professeur de dessin à l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Besançon; 3. M. Félix Mercier, délégué du M.F.A. à Morteau; le quatrième candidat reste à désigner.

Liste communiste: 1. M. Robert Charles, secrétaire de l'Union départementale de la C.G.T.; 2. M. Louis Garnier, secrétaire fédéral; les deux autres candidats restent à désigner.

Liste des Indépendants: Une liste d'indépendants serait, croit-on, en préparation. En ce qui concerne les apparetements, les positions définitives ne sont pas encore prises au moment où nous mettons sous presse.

M. Mossadegh pris à partie au parlement persan

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

TÉHÉRAN, 27 (Reuter). — Un député a accusé dimanche le président du conseil, au cours d'une séance tumultueuse du parlement, d'usage de méthodes « d'intimidation et de terrorisme ». Ce député, Gholam Reza Folladwand, a déclaré à un membre du front national: « Je sais bien que les meurtriers que vous avez soudoyés me poursuivront, mais je n'ai pas peur. Vous avez entrepris la nationalisation de l'industrie pétrolière avec l'aide de ces meurtriers. »

Autres députés se sont joints à cette attaque dirigée contre M. Mossadegh, président du conseil. Entre temps de nombreux députés avaient quitté la salle des débats, si bien que l'assemblée n'eut bientôt plus le quorum exigé pour voter une proposition gouvernementale relative à la prolongation de l'état de siège à Khuzistan, centre principal de l'industrie pétrolière.

Le député Folladwand a déclaré dans sa diatribe que le gouvernement Razmara, dont le chef était opposé à la nationalisation de l'industrie pétrolière, valait mieux que le gouvernement actuel. Il a affirmé encore que M. Mossadegh et ses hommes de paille organisaient des meetings dont ils disaient ensuite ce qui leur plaisait et qu'en même temps ils savaient faire taire d'autres personnes.

Puis, au milieu du tumulte, un partisan de M. Mossadegh, Hassan Nabavi, s'est écrié: « La plus grande prudence est de rigueur. Notre pays est saturé d'agitateurs étrangers. Faisons en sorte que n'éclate pas la « pendrière persane », car alors une catastrophe mondiale risquerait de se produire. »

AUX ETATS-UNIS, le directeur de la « Voix de l'Amérique » résumant les impressions de ses voyages en U.R.S.S. a déclaré à New-York que « la révolution en Russie est absolument inévitable ».

EN ANGLETERRE, des milliers de chauffeurs de camions qui assurent le transport des produits alimentaires, du pétrole et de matières premières importantes sont entrés en grève, car ils se sentent offensés par l'introduction d'un système de patrouilles des routes organisées par les transports nationalisés.

D'« Aziyadé » à la femme moderne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La femme était avant tout maîtresse de maison. C'est elle qui commandait chez elle. Elle passait la plus grande partie de son existence dans le harem, c'est-à-dire les pièces de l'appartement réservées aux femmes, où les hommes n'avaient pas le droit de pénétrer.

Jeunes gens et jeunes filles ne pouvaient jamais se trouver ensemble. Le fiancé voyait le visage de sa fiancée, pour la première fois, le jour du mariage. S'il allait au-devant d'une déception, il avait toujours la faculté de choisir une seconde épouse. C'était une consolation. Il pouvait aussi répudier sa femme, mais il faut souligner que, dans les bonnes familles, c'était mal vu.

La première guerre mondiale facilita grandement l'émancipation de la femme turque. Les hommes se trouvant loin de la maison, elle fut appelée à des tâches nouvelles: elle dut travailler, entra dans les hôpitaux et dans les bureaux. Puis, Atatürk n'a fait que continuer dans cette voie.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Avant l'introduction du code civil suisse en Turquie, la loi religieuse commandait toute la vie sociale et politique. L'Eglise et l'Etat se trouvaient ensuite séparés. L'évolution des mœurs en fut très facilitée. Les Turcs appartiennent à l'Islam, mais leurs coutumes sont différentes de celles des pays arabes.

« Je crois, m'a dit Mme Halidé Edip Adivar, qu'ainsi on peut rester un meilleur musulman. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est une nécessité; elle abolit le fanatisme. J'ajoute que les réformes d'Atatürk ne pouvaient être faites qu'en Turquie, car nous sommes au fond des Méditerranéens, héritiers des traditions grecques, tournés du côté de l'Ouest. Dans les pays arabes, c'eût été impossible. »

Qu'en est-il aujourd'hui? A se promener dans les rues d'Ankara et d'Istanbul, les femmes semblent vivre comme dans la plupart des villes européennes. On voit des ména-

Le second tour des élections présidentielles en Autriche

C'est le candidat des socialistes qui l'emporte VIENNE, 28 (A.F.P.). — Le général Kerner (socialiste) a été élu président de la République fédérale d'Autriche par 2.172.806 voix contre 2 millions 042.290 à M. Gleissner (populiste). Le nombre des votants a été de 4.365.127 et celui des suffrages exprimés de 4.177.996. On a dénombré 188.031 bulletins nuls.

Les élections municipales en Italie

Les résultats ne seront connus que demain ROME, 27 (Reuter). — Dimanche, ont commencé dans certaines régions d'Italie les élections municipales. Malgré une violente campagne électorale qui les a précédées, ces élections se sont déroulées dans un calme relatif. Dans quelques endroits, le scrutin sera terminé dimanche soir déjà, alors qu'ailleurs, il ne prendra fin que lundi à midi. Les résultats officiels ne seront pas publiés avant mardi soir.

Le Thibet se soumet à Pékin

HONG-KONG, 27 (Reuter). — Selon Radio-Pékin, un accord a été conclu mercredi dernier à Pékin entre le gouvernement central chinois et le « gouvernement régional » tibétain, sur « la libération pacifique du Thibet ». Selon Radio-Pékin, cet accord prévoit l'autonomie du Thibet. Le gouvernement régional tibétain s'y engage à faciliter l'entrée des armées chinoises de libération et le peuple tibétain travaillera unanimement à « extirper toute influence impérialiste » du pays.

Un chaland suisse heurte le pont de Kehl

Il coule avec sa cargaison de charbon STRASBOURG, 27 (A.F.P.). — Un accident de navigation qui aura des répercussions très sérieuses sur la navigation sur le Rhin et sur la circulation routière entre Strasbourg et Kehl s'est produit samedi matin vers 8 heures et demie, au pont sur pilotis qui relie Strasbourg à Kehl. Le remorqueur suisse « Alpina » passait sous le pont, remorquant un convoi de trois chalands; au moment où le deuxième chaland venait de passer sous le pont, son gouvernail se brisa et le chaland désemparé heurta fortement les piquets de défense du pont.

Au même instant, le câble le reliant au remorqueur se rompit et le chaland resta accroché à l'un des pilotis qui a été fortement ébranlé. Le timonier du remorqueur s'étant aperçu de l'accident fit stopper le convoi et parvint à sauver les occupants du chaland en les ramenant à bord du remorqueur. Le chaland endommagé transportait 1271 tonnes de charbon fin américain.

Le chaland coule avec sa cargaison

STRASBOURG, 27 (A.F.P.). — Le chaland suisse a coulé au cours de l'après-midi avec toute sa cargaison. La navigation n'est pas interrompue mais elle est détournée par les écluses sud et nord du port de Strasbourg.

AVIS TARDIFS

Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs

Assemblée générale ordinaire Ce soir, à 20 h. 15, Salle d'Ebauches S.A. Faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel

Jacques FERRIER.

AVIS TARDIFS

Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs

Assemblée générale ordinaire Ce soir, à 20 h. 15, Salle d'Ebauches S.A. Faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel

Jacques FERRIER.

AVIS TARDIFS

Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs

Assemblée générale ordinaire Ce soir, à 20 h. 15, Salle d'Ebauches S.A. Faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel

Jacques FERRIER.

POUR UNE CROIX-ROUGE FORTE ET VIGILANTE

Les buts de la collecte de la Croix-Rouge suisse

Lorsque nos concitoyens furent sollicités, voici quelques semaines, de témoigner de leur esprit de solidarité envers leurs compatriotes victimes des avalanches, on savait qu'il ne serait pas fait appel en vain à leur générosité. Aujourd'hui, en ce mois de mai qui voit revenir la collecte traditionnelle, la Croix-Rouge est convaincue que le pays tout entier répondra avec élan à son appel et comprendra que ses grandes tâches nationales méritent également d'être soutenues. La Croix-Rouge suisse collecte, car elle veut être prête et forte pour apporter son aide partout où cela peut être nécessaire, surtout si la guerre devait s'abattre sur notre pays.

La Croix-Rouge suisse en temps de guerre

Une armée, pour être forte, ne doit pas se borner à acquérir des armes, elle doit aussi pouvoir guérir les blessures qui auront été infligées à ses propres troupes et à celles de l'ennemi. N'oublions pas que la guerre moderne ne fait plus aucune différence entre les armées et la population, et que les civils concentrés dans les villes sont exposés à des souffrances plus cruelles encore peut-être que celles endurées par les soldats sur le front.

La Croix-Rouge suisse contribue à la préparation des secours sanitaires en formant du personnel et en entretenant du matériel, en temps de paix déjà, afin d'être en mesure de renforcer le service de santé de l'armée en cas de guerre. Les tâches qu'elle s'est engagée à ac-

complir dans ce but sont aussi nombreuses que variées :

1. Elle prépare des formations de la Croix-Rouge, où sont groupés des hommes et des femmes qui se sont mis volontairement à disposition pour faire du service sanitaire en cas de guerre. Ces formations comprennent les « colonnes de la Croix-Rouge », dans lesquelles sont incorporés des hommes astreints au service complémentaire, et les « détachements de la Croix-Rouge », qui sont des formations féminines comprenant des doctresses, des infirmières, des samaritaines, des éclaireuses et des spécialistes. Le médecin-chef de la Croix-Rouge est responsable du recrutement, de l'incorporation, de l'équipement et de l'instruction des membres de ces formations, de sorte que la Croix-Rouge suisse doit faire face à de lourdes charges financières qu'elle est presque seule à supporter.

2. La formation des infirmières n'est évidemment pas une tâche qui peut être résolue dans le cadre de cours militaires ; c'est sur le plan civil que la Croix-Rouge suisse veut par conséquent ses efforts à ce problème. Elle surveille et contrôle l'instruction des élèves dans ses propres écoles d'infirmières et dans les 30 autres qu'elle a reconnues. De plus, elle s'efforce d'améliorer sans cesse les conditions de travail des diplômées et de venir en aide à celles d'entre elles qui, malades ou âgées, se trouvent souvent dans une situation misérable.

3. Pour être prête à faire face à toute éventualité, la Croix-Rouge suisse ne doit pas seulement pouvoir compter sur

un personnel bien entraîné, mais elle doit également avoir à sa disposition un matériel suffisant. C'est dans ce but, notamment, qu'elle a organisé un service de transfusion sanguine qui doit pouvoir fournir au pays, en cas de guerre, des donneurs de sang en nombre suffisant, des produits sanguins (tout spécialement des conserves de plasma desséchés), ainsi que des appareils de transfusion. Ce service de transfusion, qui comprend aujourd'hui environ 18.000 donneurs examinés, 32 centres régionaux et un laboratoire à Berne, ne serait cependant pas en mesure de couvrir les besoins considérables qu'une guerre entraînerait inévitablement. En raison de l'importance que les transfusions ont prise dans la médecine militaire moderne, ce service de la Croix-Rouge suisse doit être développé et renforcé dans le plus bref délai.

4. En ce qui concerne le matériel, la Croix-Rouge suisse doit veiller au soin tout particulier à l'acquisition de matériel d'hôpital et à son entreposage dans des dépôts répartis sur tout le territoire national. A fin 1950, elle disposait de 5.600 lits avec matelas, de 28.000 couvertures de laine et de 61.000 draps. Mais là aussi, il est indispensable de doubler ces quantités si l'on veut que notre Croix-Rouge soit réellement prête à remplir sa mission dans toutes les circonstances.

Les difficultés matérielles de notre Croix-Rouge

Ces tâches de la Croix-Rouge suisse ont pris une nouvelle et importante si-

gnification depuis l'entrée en vigueur des nouvelles conventions de Genève pour la protection des victimes de la guerre. Sait-on en effet que ces conventions apportent un élément absolument nouveau dans le droit international, à savoir l'extension aux populations civiles de la protection accordée jusqu'à présent aux seuls militaires blessés, malades ou prisonniers ? On devine aisément à quel point le champ d'activité des sociétés nationales de la Croix-Rouge s'en trouve étendu !

Il ne faut pas oublier non plus que si la Croix-Rouge se prépare à remplir les devoirs qui lui incomberont en cas de guerre, elle sera d'autant mieux en mesure de faire face aux besoins civils du temps de paix. Car notre pays peut avoir besoin à tout moment — qu'il s'agisse d'épidémies, d'accidents ou de catastrophes nationales — d'un personnel infirmier qualifié, d'un service de transfusion moderne et bien équipé et de réserves suffisantes de matériel sanitaire.

La direction de la Croix-Rouge suisse n'ignore pas que chaque année de nombreuses collectes sont organisées pour des buts d'intérêt public. Il est évident que les institutions d'assistance privée de notre pays, qui tirent l'essentiel de leurs revenus de ces collectes, ajoutent encore aux lourdes charges qui pèsent sur le contribuable. Mais si les institutions humanitaires privées exercent par leur activité des services utiles à l'Etat, et si est fort probable que celui-ci travaillera de façon beaucoup plus coûteuse et plus « bureaucratique » que les dites institutions, qui bénéficient pour la plupart du concours de nombreux collaborateurs bénévoles.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à demander à nouveau cette année au peuple suisse d'aider la Croix-Rouge nationale à mener à chef ses tâches, et à soutenir ainsi une œuvre qui n'a d'autre but que de lutter contre la souffrance sous toutes ses formes et servir la cause de la paix.

A propos de constructions d'abris antiaériens

Les violons mal accordés

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il y a quelques semaines seulement, M. Zippel, délégué du Conseil fédéral à la défense économique, exposait en long et en large aux journalistes attentifs les graves inconvénients d'une trop forte activité dans l'industrie du bâtiment. A trop vouloir construire, on favorise ce que les spécialistes appellent la « surexpansion » ; on prête la main à une politique d'investissements exagérés qui fraye la voie à l'inflation, on occupe une main-d'œuvre toujours plus nombreuse qui draine vers les villes les ouvriers des campagnes, ce qui augmente encore les difficultés dont se plaint l'agriculture.

En un mot, tout cela concourt à accélérer la montée des prix.

Et M. Zippel concluait à la nécessité de réduire à la mesure de l'indispensable et du raisonnable le volume des constructions nouvelles.

Fort bien ! On pourrait donc s'attendre à voir les pouvoirs publics, toujours prodiges de recommandations, donner le bon exemple. Mais il semble que les règles valables pour le citoyen et l'individu ont moins de vertu lorsque l'Etat lui-même devrait les appliquer.

Ainsi, nous venons de recevoir un message du Conseil fédéral qui demande aux Chambres de voter un nouveau crédit de 50 millions à titre de subvention pour les abris de protection antiaérienne dont la construction ou l'aménagement sont déclarés obligatoires dans toutes les localités de plus de 2000 habitants. Cette subvention représente le 10% de la somme totale qu'il faudra dépenser, en six ans, soit 500 millions. Communes et cantons prendront 100 millions à leur compte, les propriétaires d'immeubles devant payer les 350 millions restants.

Un demi-milliard de travaux, peste ! Et le gouvernement qui conseille la retenue, dans ce domaine.

Je sais bien qu'on justifiera cette nouvelle « mise de fonds » par le souci de protéger la population civile. Dans son message le Conseil fédéral fait état, une fois encore, des expériences de la dernière guerre et rappelle que dans les villes pourvues d'abris bien aménagés et en nombre suffisant, les bombardements aériens ont fait dix fois moins de victimes que dans les localités où l'on avait négligé cette forme de la défense passive.

Nous ne contesterons point ces faits, encore qu'il soit permis de se demander si, en cas de guerre, nous nous retrouverions dans les mêmes conditions qu'il y a six ou sept ans.

Mais si l'on admet qu'il est indispensable à notre sécurité d'ajouter ce demi-milliard au milliard et demi qu'on nous a demandé déjà, il faut alors reconnaître franchement qu'une telle dépense aura fatalement ces effets « inflationnistes » que l'on redoute et contre lesquels on fait appel à la vigilance et au sens des responsabilités des citoyens ; il faudra aussi en tirer les conséquences, celles contre lesquelles M. Zippel nous mettait en garde ; il y en aura aussi de plus proches et de plus directes qu'on ne saurait négliger.

Je le signale plus haut, les propriétaires d'immeubles devront, en six ans, dépenser 350 millions pour les abris antiaériens. Le message précise que les intérêts et l'amortissement de ces frais seront à la charge des locataires. En bon français, cela signifie que si le projet du Conseil fédéral est adopté, il s'en suivra une nouvelle hausse des loyers.

Alors s'étonnera-t-on encore d'entendre s'élever toujours plus fortes les revendications des salariés et des employés ?

Il y a là un aspect de la question auquel, nous voulons le croire, les députés voudront bien accorder quelque attention.

G. P.

La 54^{me} exposition des Amis des arts

III
Ce nous est un plaisir de commencer cette troisième et dernière chronique en parlant du Poète de Charles Barraud, ce chef-d'œuvre — je n'hésite pas à employer ce mot — où le sujet particulier se trouve si magnifiquement traité dans son sens général. Ici, comme chez Janebè, les préoccupations picturales dominent. Il n'est pour s'en convaincre que de penser au jaune de la jaquette, si éclatant et pourtant si carressant à l'œil en fonction des tons sombres et veloutés du pantalon — ou bien est-ce une jupe ? — et du tapis qui recouvre le guéridon. Mais comme cette œuvre est aussi méditée ! Le poète... Un être étrange, hermétique et artificiel, au long visage asexué. Tout ce qui l'entoure participe du symbole : les livres à tranchée dorée, les feuillages fanés, le vase de Venise, rose et tarabiscoté que porte la petite table, les guirlandes de fleurs, plus vives que nature, brodées sur le tapis. Tout est calculé pour suggérer une troublante attirance. C'est un grand poète lui-même, celui qui a su dresser cette synthèse du poète. Du poète moderne.

La touche de M. Charles Barraud est précieuse, veloutée ; la couleur, inégalement posée, comme à l'éponge, prête à ses surfaces unies quelque chose de cotonneux, ou plutôt de soyeux, de voluptueux. Pas de contours : l'objet s'incorpore à l'espace ou sinon — dans les portraits en noir et blanc qu'on dirait rêvés plutôt que peints — c'est un cerne rompu, réduit à l'indispensable.

M. Lucien Schwob représente, en ce Salon, le surréalisme, et Mme Baucis de Coulon, l'expressionnisme. C'est du moins ce que suggère le portrait de cette dernière peinture intitulée : *Peinture*. On ne saurait assez louer l'opulence de sa couleur.

Dans la section de sculpture, on distingue aussi diverses tendances. Quoique libéré de toutes lois restrictives, simplement parce qu'il est l'héritier d'une tradition de cinq siècles, Paulo Röthlisberger y fait figure de classique. Le buste de Marc, drapé dans sa serviette de bain comme un jeune empereur romain dans sa toga, a un étonnant caractère, une ressemblance qui ne tient pas seulement aux apparences, mais à une profonde connaissance psychologique. Délicatement modelé, avec l'indication de tous les plans intermédiaires, le portrait de la petite D. P. traduit les rondeurs, les incertitudes de l'enfance, mais sans que l'écriture perde, en une seule partie, de sa fermeté. Quant à la statue de *Nausicaa*, marchant dans toute sa triomphante jeunesse à la rencontre d'Ulysse, elle participe d'un splendide élan.

M. Léon Perrin, lui, serait plutôt un romantique. Un romantique un peu rude, plein de talent, de caractère, fécond en trouvailles. Un même dynamisme anime toujours ses figures, héritières de celles de Rodin. Dirait-on pas parfois de la lave en fusion ? Avec les années, la nonchalance voulue, l'inachèvement de son style s'accroît. De plus en plus, suivant la pente de l'époque, il s'éloigne du classicisme.

L'année dernière, M. André Ramseyer nous montrait des conceptions intellectuelles et cubistes, sans guère de lien avec la nature. Il paraît aujourd'hui se rapprocher de l'humain. Le *Fruit* est une image symbolique, transposée, mais certaine de la vie. Elle nous fait penser aux visions cauchemardesques et surréalistes, d'ailleurs toujours plastiques d'un Moore. L'exécution est soignée, les plans, bien indiqués. Ainsi couchée sur une caisse recouverte de serpillière, cette œuvre donne l'impression d'être incom-

plète. Si elle reposait sur un socle de même pierre, elle gagnerait beaucoup en relief, en valeur. Simplifiés à l'extrême, les deux *Torses* ne sont plus guère que des objets — mettons des vases — d'une belle facture et d'une forme sensible.

Le bon animalier Reusser présente un grand *Echassier* qui ne manque pas de cambrure, un bison et une biche rendus avec fidélité.

Quant au nouveau venu en ce Salon, M. Pierre Borel, un jeune sculpteur qui se relie à la nature et qui est donc bien compréhensible, sa forme est encore un peu hésitante, un peu molle. S'il travaille la glaise avec adresse et avec soin, il ne la modèle pas assez des pousces. On ne sent pas toujours le muscle sous la peau. Enfin on voudrait trouver plus de pensée, de caractère personnel dans ses ouvrages. Le meilleur, c'est le portrait de *Lissy*, nous semble-t-il, charmant visage qu'on devine ressemblant et vrai.

Reste à parler du panneau de médailles de M. Roger Huguenin. De fort belles médailles, aux justes proportions, dont la lettre s'harmonise bien avec le motif. Quelques influences s'y font jour. La patine des *Rapaces*, un peu trop claire, ne met pas en valeur le dessin, pourtant remarquable. Une charmante petite eau-forte : *Intérieur* et deux paysages à la plume complètent l'apport du médailleur à cette exposition qui sera peut-être la dernière des Amis des arts aux salles Léopold Robert. Dans deux ans, l'aile nouvelle du Musée des beaux-arts sera vraisemblablement construite et la société y prendra ses quartiers. Beaucoup peut-être regretteront ces quatre vastes salles éclairées d'en haut et qui n'ont guère, en Suisse, leurs pareilles.

Dorette BERTHOUD.

Le sixième congrès des Suisses de France à Besançon

Au cours de leur sixième congrès, réuni, cette année-ci, à Besançon, sous la présidence du ministre de Suisse, M. de Salis, les délégués des Sociétés suisses de France, ont émis les vœux suivants :

Concernant la nouvelle loi sur la « nationalité suisse », le congrès approuve entièrement les modifications apportées par la commission d'experts à l'avant-projet du département fédéral de justice et police, tout particulièrement en ce qui concerne le droit pour la Suisse qui épouse un étranger de conserver sa nationalité.

Le vœu adopté au congrès de Bordeaux de 1950, tendant à la suppression pure et simple de la « taxe militaire » des Suisses à l'étranger, a été renouvelé.

En ce qui concerne « les dommages de guerre », le congrès regrette qu'aucune solution n'ait pu être trouvée jusqu'ici permettant l'indemnisation totale ou partielle des sinistrés. Il prend acte avec grand intérêt des propositions de la commission d'experts pour les questions relatives aux Suisses de l'étranger et exprime le vif espoir que ces propositions seront adoptées par le Conseil fédéral.

On vota enfin une série de résolutions en faveur de l'aide « aux vieillards, suisses » en France dans la situation, dans certains cas, continue à être très précaire, malgré les améliorations apportées par l'entrée en vigueur de la convention franco-suisse de sécurité sociale.

protege des insectes
Esso
BARBEZAT & Cie, FLEURIER (Neuchâtel)

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

12. Modification des statuts de la « Société Technique S.A. » à Neuchâtel, entreprise générale de construction et de génie civil, la société ayant porté son capital-actions de 50.000 à 200.000 fr. par l'émission de 150 actions de 1000 fr. Les statuts ont été déposés le 10 avril 1951, à Neuchâtel, à la Croix-Rouge suisse, sous le n° 12.000.

13. Modification des statuts de la société « Expansion Electrique S.A. » (Exel), à Neuchâtel, la société ayant décidé de réduire son capital-actions ordinaires de 500.000 à 50.000 fr. la valeur nominale de chacune des 2000 actions formant ce capital ayant été réduite de 250 à 25 fr.

14. Radiation de la raison sociale H. A. Schmid, à Colombier, scierie, commerce de bois, par suite de cessation de commerce.

15. Radiation de la raison sociale Charles Varetto, à la Chaux-de-Fonds, entreprise de maçonnerie, par suite de décès du titulaire. La suite des affaires est reprise, sans actif ni passif, par la société en nom collectif « Barben et Corsini, successeurs de Charles Varetto », à la Chaux-de-Fonds. Associés : Jean-Gottlieb Barben et Antonio Corsini, à la Chaux-de-Fonds. But : Entreprise de maçonnerie et carrelages.

16. Revision des statuts de la société anonyme Société Immobilière du Cercle catholique de Neuchâtel, à Neuchâtel, la raison sociale étant désormais : S. I. Bretonne, et le but : l'acquisition et l'exploitation d'un immeuble sis à Neuchâtel, à l'usage de la Bretonne No 2 et 4. Administrateur unique : Walter Zaugg, à Neuchâtel.

17. Radiation de la raison sociale F. Ahles, à Neuchâtel, librairie, par suite du décès du titulaire.

18. Radiation de la raison sociale Pierre Schütz, à Neuchâtel, articles en métal léger, peignes incassables « Star », horloges publiques électricité, par suite de remise de commerce, sans actif ni passif à la maison Mario Crosa, à Neuchâtel. Le chef est Mario-Robert Crosa, le but : atelier de mécanique, articles en métal léger, constructions électro-mécaniques.

LA VIE RELIGIEUSE

Antialcoolisme et religion
(Sp.) La Croix-Bleue neuchâteloise groupe 35 sections avec 1857 membres. 272 personnes ont « signé la tempérance » pour se libérer ou se préserver et 315 pour encourager des victimes de l'alcoolisme ; tout cela dans l'esprit de l'Evangile.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Le Cercle neuchâtelois de Lausanne

(sp) Dans sa dernière assemblée générale annuelle, le Cercle neuchâtelois de Lausanne a élu son comité pour l'exercice 1951-1952, comme suit : président, M. Walter Schick ; vice-président, M. Claude Colomb ; caissier, M. André Robert ; secrétaire, M. Alfred Haemmerli ; vice-secrétaire, M. Jacques Evard ; archiviste, M. Charles Risold ; préparé aux convocations, M. Jean Joho ; membres adjoints, MM. Albert Richard, Marcel Tissot.

Emissions radiophoniques

Lundi
SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform, et l'heure exacte, 7.20, airs d'aujourd'hui, 11 h. 30, acte des Maîtres chanteurs de Nuremberg, de R. Wagner, 11.45, refrains et chansons modernes, 12.15, marches françaises, 12.25, questionne, on vous répondra, 12.45, signal horaire, 12.46, inform, 12.55, Edmund Ros et son orchestre cubain, 13.05, résultats du concours « Emereu d'éclaircie », 13.10, musique et musiciens finlandais, 13.30, intermède musical, 13.35, Concerto en ré mineur, de Bach, 16.29, signal horaire, 16.30, de Beromünster : émission commune, 17.30, la rencontre des isolés : La chartreuse de Parme, 18 h. 15, vedettes en tournée, 18.30, quand vient le soir, 18.40, intermède musical, 18.45, reflets d'été et d'ailleurs, 18.58, le tour du monde de l'U.N.E.S.C.O. 19.03, les travaux de

l'O.N.U. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée, 19.15, inform, 19.25, le tour cycliste d'Italie, 19.30, instants du monde, 19.40, le jeu du disque, 20 h. énigmes et aventures : on a tué mon ami, 21 h. le chalet des quatre, 21.40, Peter Felder, guitariste, 21.55, Jacques Serres, violoncelliste de l'Ecole française, 22.10, musique contemporaine, 22.30, inform, 22.35, pour les amateurs de jazz hot.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform, 11 h., de Sottens : émission commune, 12.30, inform, 12.40, concert par le Radio-orchestre, 13.40, mélodies romandes, 14 h., pour Madame, 15.25, Nur ein Ziegel, 16.30, l'orchestre Jean-Louis, 16.55, The trial by Jury, opéra de Sullivan, 17.30, 18.30, l'orchestre Pinochio, 18.10, Music, musique, 19 h., l'art d'être marié, 19.30, écho du temps, 20 h., musique populaire, 21 h., boîte aux lettres, 21.15, Hansli, pièce pour les parents et ceux susceptibles de le devenir, 22.05, pour les Suisses de l'étranger, 22.15, Nordland Trompet, cycle de chant ;

FUMEZ BON ET BON MARCHÉ
CAPORAL VAUTION
65 cts

N'oubliez pas le fromage!
BURGENSTOCK
dans le beau cadre du lac des Quatre-Cantons 900 m. d'altitude

Préoccupations d'ordre agricole au Grand Conseil vaudois

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Individualiste comme il l'est partout dans le monde, y compris le beau pays de Vaud, l'homme de la terre — agriculteur, vigneron, — n'a jamais beaucoup prisé la contrainte. Il est d'accord pour que l'autorité dirigeante, en édictant son rôle d'ange tutélaire, il a de la peine à saisir, parfois, que cela implique une contrepartie.

Les assurances obligatoires ont été longtemps pour lui une de ses bêtes noires. Puis l'évolution des mœurs aidant, les ravages des éléments faisant le reste, il s'y est mis.

Dirigistes et antidirigistes

Aujourd'hui, le vigneron vaudois assure obligatoirement sa récolte contre la grêle. Une société vaudoise ad hoc fut chargée longtemps de ce soin. Actuellement, c'est une société suisse. Les assurés vaudois lui reprochent de faire du bénéfice. Dame ! Il semble que c'est son rôle. Sinon, plus d'assurances. Bref, un nouveau courant d'opinion inclinerait vers un retour à la liberté dans ce domaine.

Le gouvernement est partisan du « statu quo » avec des assouplissements. Une commission chargée de reconsidérer la question voudrait que l'Etat changeât son fusil d'épaule. Les tenants d'un régime libre font valoir, en effet, que sous le régime actuel, paysans et viticulteurs s'assurent au minimum ; les petits propriétaires ne sont pas soumis à l'obligation, il paraît que cela a pour eux quelque chose d'humiliant. Dans l'attente, les avis étaient partagés. Le Conseil tint bon. On décida d'entrer en matière sur le projet gouvernemental. Cependant, on s'aperçut non sans étonnement que, trop sûr d'avoir d'avance le dessus, la commission n'avait pas pris la peine d'étudier dans son détail l'économie du projet. Curieuse conception parlementaire qui fleurit un tantinet le totalitarisme. Quoi qu'il en soit, ces messieurs devront se remettre à l'ouvrage.

L'affaire des livraisons du moût

Cette deuxième semaine de session fut marquée, d'ailleurs, par des préoccupations d'ordre essentiellement agricole.

C'est ainsi que notre ministre de l'agriculture, M. Chaudet, a eu l'occasion de répondre à deux interpellations postistes. L'une avait trait à la campagne vaudoise pour le moût concentré, l'autre à propos du prix du lait.

Dans les milieux de l'extrême gauche, on s'est indigné de ce que notre canton ait livré 800 millions prévus. Or, dans l'interval, explique l'interpellé, le marché des vins ayant pu être allégé, il a été possible d'écouler les moûts à un prix plus rémunérateur (dans le cadre de l'action cantonale, les concentrés étaient vendus à la moitié de leur prix de revient ; la dite action a coûté quatre millions à l'Etat. Il n'y avait pas lieu de charger davantage le bateau. M. André Muret ne se tint pas pour satisfait, sur quoi la majorité lui donna tort.

Sortie spectaculaire du P.O.P.

Dans l'affaire du lait, l'autre mécontent postiste, M. Favre, s'en prenait à la hausse, jugée à ses yeux insupportable pour la classe laborieuse, de un centime et dont font les frais les consommateurs. Il eût voulu que la subvention fédérale, établie, payât cette différence. Ce fut

l'occasion pour M. Chaudet de faire un tour complet (et il est vaste) de la question. Chiffres à l'appui, il montra à son interlocuteur que, dans cette question, le producteur a à supporter davantage que le consommateur ; il lui fit encore un cours complet d'économie laitière ; il lui énuméra les mesures — forcément étatiques — qu'il conviendrait de prendre afin d'aboutir à une certaine stabilité dans ce domaine. Pas plus que son collègue, l'interpellateur No 2 ne fut convaincu par l'abondance ou la vigueur des explications qui lui furent fournies. Son ordre du jour fut escamoté avant d'avoir été déposé. Pour marquer sa protestation, l'extrême-gauche fit une sortie spectaculaire. Elle revint, n'en doutons point, ne serait-ce que pour offrir la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation d'un des siens à propos des décisions prises par le Conseil fédéral contre les fonctionnaires dits indignes. Cela promet un concert de trémolos indignés. B. V.

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

Ma 10 : Radiation de la raison sociale Alois Bachmann, à la Chaux-de-Fonds, boulangerie-pâtisserie, pour cause de départ du titulaire.

11 mai. — En suite de demande, le tribunal du district de Neuchâtel a prononcé la séparation de biens entre les époux Cornaz, Henri-Albert et Marie-Louise née Gombert, à Neuchâtel.

12. — Un sursis concordataire de quatre mois a été accordé à C.E.M. S. A., constructions électriques et mécaniques, à Neuchâtel. Commissaire : Me Jacques Wavre, notaire, à Neuchâtel. Les créanciers sont convoqués pour élire un liquidateur en concordat, le lundi 20 août 1951, à 15 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

12. — Prolongation de deux mois du sursis concordataire accordé le 19 janvier 1951, à Henri Michels, scierie au Crêt-du-Loche, sous-juré au 19 juillet 1951.

13. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Natalie-Ferdinando Bianchi et Albina-Maria née Cattaneo, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

15. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Frieden, Jean-Pierre, et Jeanne-Alice née Eggl, domiciliés à Neuchâtel.

16. — L'état de collocation de la faillite de Maurice-Charles Reymond, restaurateur de la Croix-Fédérale, à Dombresson, peut être consulté à l'office des faillites de Cernier.

17. — Clôture de liquidation de la succession réputée d'Aiguine Seylaz, à Bôle.

17. — Clôture de liquidation de la succession réputée de Louis-Emile Chollet, à Pesuys.

17. — Un sursis concordataire de quatre mois et appel aux créanciers, a été accordé à Otto Krebs, fabrique de meubles rembourrés, à Neuchâtel. Commissaire : Me Pierre Guyot, étude Gilbert Payer, à Neuchâtel. Délibération sur le concordat : mercredi 22 août 1951 à 15 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel. Délai pour la production des créances : 12 juin 1951.

17. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Georges-Marc Bühler et Renée-Louise née Eugène Bergeant, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

18. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Perregaux, Gustave, et Jacqueline-Marguerite née de Mervillieux, domiciliés à Neuchâtel.

21. — Conclusion d'un contrat de mariage entre Jean-Mairet, Charles, et Jeanne-Valentine née Descombes, domiciliés à Neuchâtel.

23. — L'état de collocation de la faillite de Pandel, Claude, dit Claude Fontaine, magasin de parfumerie, à Neuchâtel, peut être consulté à l'office des faillites de Neuchâtel.

VACANCES IDEALES
dans les magnifiques hôtels familiaux et de tout confort. Belles promenes. Arrangements avantageux pour week-end. Salles d'ables pour sociétés et mariages.

BURGENSTOCK
dans le beau cadre du lac des Quatre-Cantons 900 m. d'altitude

PARK-HOTEL Tél. (041) 84 52 12
PALACE-HOTEL Tél. (041) 84 53 31

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Dieu est amour.

LA VILLE

Congrès des pathologues de Suisse

Les anatomopathologistes spécialisés de Suisse se sont réunis samedi et dimanche à Neuchâtel sous la présidence de Dr Jean Clerc. Vingt-sept professeurs d'université et assistants ont participé à cette réunion qui avait lieu dans les locaux du laboratoire cantonal de bactériologie.

Au cours de la partie administrative, la question des exercices pratiques d'autopsie lors des examens fédéraux de médecine a été discutée.

Puis une série de communications scientifiques du plus haut intérêt ont été présentées par plusieurs éminents pathologues de Suisse. Ces travaux ont eu lieu samedi après-midi et se sont poursuivis dimanche matin.

La soirée du samedi s'est passée à Gorgier, à l'hôtel du Tilleul, où, après un excellent repas, Willy Haag, l'animateur du Coup de Joran (qui est aussi préparateur au laboratoire de bactériologie) sut comme l'on imagine amuser son monde.

Hier matin a eu lieu une réception au carnotzet de l'Etat, où le Dr Chable représentait les autorités cantonales.

Au groupement d'études germaniques

On nous écrit :

Sous les auspices du groupement d'études germaniques, M. Louis Roulet, professeur au Gymnase de notre ville, a invité ses auditeurs captivés à bord de « l'étrange navire de la rétrovision humaine » qui remonte le courant du temps. Ils y étaient en fort belle compagnie avec leurs Excellences de Berne, Albrecht von Haller, Voltaire et d'autres illustres personnages. M. Roulet, en donnant des détails particulièrement inédits sur la controverse qui a opposé « Voltaire et les Bernois », a en outre broché un portrait magistral d'Albrecht von Haller, cet esprit universel qui n'a pu résister à son temps, et de son opposition personnelle à Voltaire, « planète mouvante qui s'égare dans un univers pétrifié ».

Fête cantonale des Unions cadettes de jeunes filles

La fête cantonale des Unions cadettes de jeunes filles s'est déroulée hier à Neuchâtel. La journée a été ouverte par un culte à la Collégiale. Le mauvais temps a malheureusement bouleversé le programme prévu de cette fête à laquelle quelques centaines de cadettes, venues de toutes les régions du canton, ont participé.

Réunion des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel

Les anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce se réuniront les 9 et 10 juin, à Neuchâtel, pour commémorer le 60ème anniversaire de la fondation de leur association. L'Assemblée générale qui se tiendra au château de Neuchâtel sera suivie d'une réception et du banquet officiel. Une excursion est prévue à la Béroche où le déjeuner sera servi au château de Gorgier.

Une fillette renversée par une moto

Samedi à 15 h. 30 environ, un accident s'est produit au carrefour du Vausoyon. Une motocyclette montait vers Peseux lorsque, précédant sa mère, la petite Christiane Tripet, âgée de 6 ans, qui voulait se rendre en courant sur le refuge des trams, fut renversée.

Reléevée avec des blessures au visage, l'enfant fut conduite à l'hôpital des Cadolles.

L'amour des fleurs... défendues

Samedi après-midi, deux écoblères de 6ème année ont été surprises au jardin Desor en train d'arracher de petits arbustes fleuris dont elles entendaient faire des bouquets... au détriment de la communauté.

Un ivrogne invétéré

Dimanche à 18 h. 50, ignorant probablement les travaux du congrès antialcoolique, un individu a été arrêté aux Chavannes pour ivresse et scandale. C'est la troisième fois cette année que ce personnage est conduit au violon pour les mêmes motifs.

Audition d'élèves à l'Aula de l'université

On nous écrit :

Jeudi soir, M. Roger Sommer conviait comme chaque année les parents et amis de ses élèves à sa traditionnelle audition. Salle comble, dont le cœur vibre lorsque les mains enfantines des plus jeunes effleurent le clavier. Trente élèves sont présents, aussi faut-il suivre avec bienveillance la courbe d'évolution des petits pianistes en herbe si l'on ne veut voir la soirée s'allonger. Et c'est là que réside la beauté de tels moments.

L'enfant interprète-t-il ? Rarement, il débute plus invinciblement par s'efforcer de « faire » en sorte que cela joue », de faire concorder l'œuvre, ses petits doigts et les sons ! Essais souvent charmants et pleins de délicatesse.

Souvent au cours de cette soirée nous avons comparé la musique de l'enfant au dessin de l'enfant. Cette dernière activité nécessite plus d'esprit de création que la musique, est marquée néanmoins par les mêmes candeurs, les mêmes énormes proportions. La musique par la suite donne à l'adolescent plus de satisfaction : on admettra qu'il joue du piano quand on ne prêche, à tort du reste, plus aucune attention à ses dessins. On le priera de ne plus griffonner, mais il prendra des leçons de piano.

Nous avons donc assisté, jeudi soir, aux résultats réjouissants de l'éducation musicale que M. Sommer donne avec tant de doigté et de délicatesse. L'enfant qu'on lui confie semble s'approcher du piano avec joie et sourit volontiers à son professeur. C'est nous qui sommes charmés car la musique est, pensons-nous, pour l'enfant non pas l'expression d'états d'âme profonds ou passionnés, mais simplement un jeu musical, un assemblage de notes d'où émane une mélodie. Les œuvres modernes justement proposées à ces petits élèves en sont un très intéressant exemple. C'est cette simplicité, cette pureté, nous les avons particulièrement goûtées dans le « Chant ancien », de Tansmann, dans « Petite valse », de Mozart, l'« Héroïde », de Burgmüller, et « Valse », de Beethoven.

A côté des tout jeunes élèves, M. Sommer nous présentait également ses degrés moyens et avancés où l'application se mélange agréablement à certaines jolies interprétations. Citons entre autres « Le petit nègre », de Tansmann, dans « Petite valse », de Mozart, l'« Héroïde », de Burgmüller, et « Valse », de Beethoven.

A côté des tout jeunes élèves, M. Sommer nous présentait également ses degrés moyens et avancés où l'application se mélange agréablement à certaines jolies interprétations. Citons entre autres « Le petit nègre », de Tansmann, dans « Petite valse », de Mozart, l'« Héroïde », de Burgmüller, et « Valse », de Beethoven.

Ajoutons que M. Jacques Vicari, basse au Théâtre de Berne, agrémenta la soirée de quelques chants. Le timbre clair et chaud de sa voix et la finesse de sa technique nous ont beaucoup plu. Bon été, jeunes pianistes, et à l'an prochain vers de nouveaux sommets !

G. N.

VIGNOBLE

PESEUX Affaires scolaires

(c) Les affaires scolaires se sont réunies mercredi soir sous la présidence de M. Pierre Rioben.

Elles ont adopté à l'unanimité le projet de rapport sur les comptes de l'instruction publique pour 1950, comptes qui seront soumis sous peu au Conseil général.

Puis elles s'attachèrent à l'élaboration du texte du nouveau règlement de discipline, lequel a été arrangé sur la base du texte du règlement-type établi par le département cantonal de l'instruction publique. Ce fut un travail de longue haleine, puisque la séance s'est terminée à 23 h. 30 et que l'ordre du jour n'a pu être épuisé.

Notons que les projets de cours ont été arrêtés, et que cinq groupes ont été constitués. Les petits s'en iront aux Brenets et au Saut du Doubs. Les élèves de deuxième année admireront le panorama qui s'étend depuis Chasseral, et ceux de troisième auront comme terminus le Mont-Pélerin. Les quatrièmes, cinquièmes et sixièmes respireront à pleins poumons le bon air du Beatenberg, tandis que les aînés bénéficieront cette année d'une course de deux jours, seront conduits par un membre de la commission scolaire, et il a fait beaucoup de service militaire en Valais, au lac Champey et au Grand Saint-Bernard.

VAUMARCUS Journées d'études

Les journées dites « interface », qui groupent les étudiants en théologie des différentes facultés de théologie protestantes de la Suisse ont lieu vendredi, samedi et dimanche au Camp de Vaumarcus.

VAL-DE-TRAVERS

Départ de l'école de recrues (c) L'école de recrues d'infanterie (251) qui stationnait au Val-de-Travers depuis le 15 de ce mois, a quitté notre district à la fin de semaine passée pour regagner Colombier, en traversant la montagne et en se livrant à des exercices.

FLEURIER Une colonne lumineuse endommagée

(c) Un ou des inconnus ont brisé l'une des panneaux-réclames d'une colonne lumineuse du village. La propriétaire de ce panneau, une maison zuricoise, a porté plainte contre inconnu et une enquête a été ouverte.

« Stop » !

(c) Deux signaux « stop » ont été posés à la fin de la semaine dernière à l'intersection des rues du Grenier et Daniel-Jeanrichard où de nombreux accidents de la circulation se sont déjà produits.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON Précision C'est bien à l'enterrement de M. Numa Fallet, et non Numa Chevalier, comme nous l'avions annoncé dans notre numéro de samedi, que le chef de l'état-major de notre armée, ainsi que le colonel commandant de corps Jules Borel ont tenu à se rendre.

CERNIER Conseil général

(c) Le Conseil général de Cernier s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. Chs Wuthier, président sortant de charge, puis de M. Georges Henchoz, nouveau président.

Nominations. — Après que le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et adopté, le conseil procéda aux nominations réglementaires : le bureau du Conseil général est constitué de la façon suivante : président, M. Georges Henchoz ; vice-président, M. Jean-Pierre Baudois ; secrétaire, M. Pierre Bueche ; questeurs, MM. Francis Frutiger et Frédéric Perrard.

La commission financière chargée de l'examen du budget de 1952 et des comptes de 1951, est élue au scrutin secret. En font partie : MM. Pierre Bueche, Wilhelm Godio, Marcel Liengme, Numa Eward, Ernest Favre, Louis Castella et Henri Debord.

Vente de terrain. — Sans discussion, et sur rapport présenté par le Conseil communal, le conseil adopte un arrêté portant cession à M. Fritz Zimmerli, au prix de 2 fr. le m², d'un sol à bâtir de 200 m² environ, situé dans la carrière du bois du Pâquier.

Divers. — En fin de séance, le Conseil communal accepte pour étude une motion de M. J.-P. Baudois concernant le règlement du service du feu. Le motionnaire propose que les citoyens soient libérés à 45 ans de toute obligation. D'autre part, pour recevoir le mandat à gagner, les citoyens, non astreints au service de pompe, paieraient taxe complète jusqu'à la limite d'âge.

Du côté de la campagne

La Société coopérative romande pour la vente des œufs et de la volaille à Estavayer-le-Lac

C'est à Estavayer-le-Lac que la S.E.G.-romande, Société coopérative romande pour la vente des œufs et de la volaille, groupant plus de 7500 membres, tenait ses assises annuelles sous la présidence du conseiller national S. Roulet, de Missy.

Des délégués, accourus des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Genève ont entendu avec beaucoup d'intérêt la lecture du rapport d'activité, présenté par M. L. Lehmann, gérant. Il ressort qu'en 1950, cette coopérative a ramassé plus de 15 millions d'œufs du pays et se trouve en second rang parmi les organisations similaires en Suisse. On se rend compte par là de l'utilité, pour ne pas dire de la nécessité, d'avoir dans notre pays une telle organisation qui, en récoltant par un temps malheureusement bien maussade. Mais les intempéries n'entravèrent nullement la fraternisation entre les participants. Lors de la traversée du retour, un agréable pique-nique fut servi à bord.

En fin de matinée, le Dr Chable avait développé le projet de loi sur le traitement des buveurs dont le texte est actuellement soumis à l'examen d'une commission législative et dont on parle beaucoup depuis quelques temps.

Aujourd'hui, le congrès se poursuit par une visite aux établissements de Pontareuse, de Perreux et du Devens. On entendit encore un exposé du Dr Bersot et l'assemblée se terminera par un repas à Saint-Aubin.

A. R.

Un violent incendie détruit une maison d'habitation et un rural tout neuf à Boudevilliers

Notre correspondant de Boudevilliers nous téléphone :

Dans la nuit de samedi à dimanche, à 22 h. 40, alors que le vent soufflait en rafales, le tocsin se mit à sonner à toute volée. Un incendie venait d'éclater à Böttes, près de Boudevilliers, dans la ferme de M. Léon Guyot dont le rural, construit pendant l'été 1950, était attenant à la maison d'habitation. Réveillés par des crissements insolites, le propriétaire et sa femme n'eurent que le temps d'aller par téléphone le corps des sapeurs-pompiers de Boudevilliers. En un clin d'œil, tout le bâtiment ne forma plus qu'un immense brasier aux flammes gigantesques s'élevant à une grande hauteur dans un ciel noir et menaçant.

Avant tout, le personnel de la ferme s'occupa de mettre en sûreté le bétail qui consistait en une quinzaine de bêtes à cornes et deux chevaux. Malheureusement, un porc, toutes les poules et le chien restèrent dans les flammes.

Le mobilier fut en grande partie

sauvé, tandis que plusieurs chars, moteurs, monte-charge, batteuse et autres machines agricoles furent anéantis. C'est une perte sensible pour le propriétaire qui venait de faire de gros frais pour l'aménagement de son nouveau rural, exploité seulement depuis l'automne dernier. Ce n'est qu'en janvier 1951 que, heureusement, ce bâtiment avait été assuré par la chambre cantonale contre l'incendie.

Les pompiers de Boudevilliers intervinrent rapidement avec la motopompe de même que ceux des villages de Valanzin, Coffrane, Fontaines, Fontainemelon et des Hauts-Geneveys. Malgré une prompt intervention de la défense, les dégâts sont considérables ; cette superbe ferme modèle n'est plus qu'un amas de ruines aux murs calcinés.

La perte subie s'élève au bas mot à 140.000 fr. couverte par des assurances.

Jusqu'à hier soir, la cause du sinistre n'avait pu être établie. M. Henri Bolle, juge d'instruction, de Neuchâtel, s'était rendu sur les lieux pour ouvrir l'enquête.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX Une auto verrisane fait une chute de 50 mètres

(sp) Samedi matin, vers 11 h. 15, une automobile conduite par M. Fritz Piaget, marchand de bétail aux Verrières, qui était accompagné de sa femme et de sa mère, âgée de 76 ans, a manqué un virage en descendant la côte de Sainte-Croix à Vuiteuf. La voiture a dévalé le talus sur une distance d'une cinquantaine de mètres et est venue s'arrêter contre un bloc de rocher.

Si M. Piaget s'en est tiré avec des contusions et quelques plaies au visage, sa femme et sa mère ont été, en revanche, transportées à l'infirmerie de Sainte-Croix avec une forte commotion cérébrale. La machine a subi de très importants dégâts.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE A la Maison de paroisse

On sait que l'ancien « Oratoire » du Locle a été aménagé en « Maison de paroisse », dont les locaux seront de la plus grande utilité pour la vie paroissiale. C'est dimanche dernier qu'a été inaugurée la grande salle de la Maison de paroisse.

Une génératrice en feu

(c) Samedi, peu avant 11 heures, dans l'atelier de ferblanterie Donati, Grand-Rue 3, un ouvrier occupé à souder a mis le feu à une génératrice. Le poste de premiers secours immédiatement alerté a réussi à se rendre maître du feu, grâce à des extincteurs à mousse carbonique. Les dégâts ne sont heureusement pas importants.

Une mauvaise conduite

(c) Une conduite d'eau ayant sauté dans l'immeuble Billodes 75, les agents, ainsi que les hommes du service des eaux, sont intervenus et ont remis en état cette... mauvaise conduite !

Conseil général

(c) Il s'est réuni vendredi sous la présidence de M. André Tinguely et de M. Henri Gentil, nommé lors de la réélection du bureau.

Pour moderniser l'usine à gaz. — Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil communal et de la commission chargée de l'examen de cette réalisation, le Conseil général accorde 410.000 fr. au Conseil communal pour construire des silos à coke et modifier l'équipement de transport des houilles et des coques.

Comptes et gestions 1950. — On sait que l'exécédent des recettes est de 54.689 fr. 90 sur un montant de dépenses de 6.114.141 fr. 59. Les amortissements budgétaires, actions de secours, versements à des fonds spéciaux, amortissements de travaux publics figurent pour la jolie somme de 1.500.000 fr.

Le total de la dette consolidée en obligations communales, qui était de 12.896.500 fr. en 1940 est tombé à 7.918.500 fr.

Des questions intéressantes sont posées à l'autorité exécutive au sujet des... rats, des terrains à bâtir, de la propriété des rues, de la neige que les triangles commencent à se faire sur les trottoirs, de l'enlèvement incombant aux propriétaires. Tout cela prend un tour plaisant.

Et les rapports des comptes de la gestion... sont approuvés après une intervention du groupe populiste touchant à la question des impositions communales, lequel refusera de voter les comptes, car on aurait pu et dû soulager davantage les... petits contribuables. M. François Paessler, président de commune répond aux populistes et le vote intervient.

LES BRENETS Diplômes de nurse

Les examens annuels pour l'obtention du diplôme de puéricultrice de la Pouponnière neuchâteloise se sont déroulés jeudi 24 mai aux Brenets en présence des membres du Conseil d'école et des représentants de l'Alliance suisse des infirmières pour mères et nourrissons.

Treize nouvelles nurses ont obtenu ce diplôme ; ce sont :

Mlles Annette Bory, de Lausanne ; Christiane Fleury, de Damparis (France) ; Simone Fleury, de Damparis (France) ; Monique Heiler, de Berne ; Raymondina Imberger, de Chagny ; Verena Kienzi, de Lignerolles ; Elisabeth Lappert, de Délemont ; Bruna Merotto, de Bôle ; Renée Müller, de Château-d'Oex ; Jacqueline Perret, de Neuchâtel ; Irma Bast, de Thalwil ; Dora Sprunger, de la Chaux-d'Abeil ; Anne-Marie Wehrli, de Bâle.

LA CHAUX-DE-FONDS

Une automobile se jette contre un arbre

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures, un accident s'est produit le long de la route des Eplatures, devant le cimetière israélite, où une automobile, pour une cause encore indéterminée, est venue s'écraser contre un arbre bordant la route, qui fut littéralement arraché. Les deux occupants, souffrant l'un d'une forte commotion et l'autre de douleurs internes, ont été conduits à l'hôpital par les soins de la police. Au moment où l'accident se produisit, la voiture frôla un cycliste roulant paisiblement, en arrachant un pédale de sa machine ; son propriétaire s'en est tiré sans aucune blessure.

Commencement d'incendie

(c) Samedi après-midi, les premiers secours ont été appelés à se rendre dans une ferme située au-dessus du Crêt-du-Loe où un feu de cheminée s'était déclaré. Après trois heures de travail, tout danger d'incendie a été écarté.

Installation des Collèges d'anciens

(c) Dimanche matin, au cours des services religieux, les Anciens nommés par l'Assemblée de paroisse du 29 avril 1951, sont entrés dans leur nouvelle fonction au Grand temple, au Temple indépendant et au Temple de l'Abeille.

Congrès des invalides

(c) Les invalides de la Suisse romande se sont réunis samedi à la Chaux-de-Fonds où ils ont tenu leur assemblée à l'Hôtel de la Croix-d'Or.

Dimanche matin, les congressistes, par un temps malheureusement pluvieux, se sont rendus en excursion à la Maison Monsieur.

Une jeep contre une moto

(c) Dimanche matin, une jeep est entrée en collision avec une motocyclette à la Malakof ; le motocycliste a été légèrement blessé.

Une vieille personne s'affaisse à la gare

(c) Dimanche, à 18 h. 30, une personne âgée de 68 ans s'est subitement affaissée dans le hall de la gare. Transportée à son domicile par les soins de la police, elle est décédée peu après.

On ne sait pas de quel escroc il s'agit

L'information diffusée samedi, datée de Genève et parlant de l'escroquerie de un million de francs commise par un étranger nommé R., signalait que le malfaiteur international était recherché par la police de Neuchâtel pour une escroquerie de 25.000 fr. commise dans cette ville.

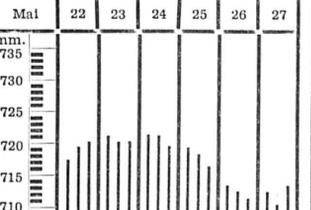
On a précisé ensuite que c'est à la Chaux-de-Fonds que ce méfait aurait été commis. Les autorités judiciaires de la métropole horlogère ne voient absolument pas de quelle affaire il pourrait bien s'agir. A moins que le délit ne remonte à plusieurs années, on incline à penser qu'on s'est trompé en accordant que cette escroquerie a eu pour cadre une des deux grandes villes du canton.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 mai. Température : Moyenne : 16,7 ; min. : 13,2 ; max. : 19,5. Baromètre : Moyenne : 713,3. Eau tombée : 0,8. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : modéré à fort de 12 h. 30 à 14 h. 45, ouest-nord-ouest, fort à très fort de 20 heures à 22 h. 45. Etat du ciel : couvert ; petite éclaircie de 16 h. 30 à 18 heures environ ; pluie de 14 h. 05 à 15 h. 45 et depuis 20 h. 30.

27 mai. — Température : Moyenne : 10,2 ; min. : 9,3 ; max. : 13,1. Baromètre : Moyenne : 712,5. Eau tombée : 20,2. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : modéré de 12 heures à 16 h. 30, ouest, modéré à fort depuis 19 h. 30. Etat du ciel : couvert ; toute petite éclaircie à 15 heures ; pluie pendant la nuit et jusqu'à 12 h. 20 et de 16 h. 30 à 17 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 25 mai, à 7 h. : 429,45
Niveau du lac du 26 mai, à 7 h. : 429,47
Niveau du lac du 27 mai, à 7 h. : 429,48

Prévisions du temps. — Temps variable. Eclaircies alternant avec ciel très nuageux à couvert et précipitations de courte durée. Un peu plus chaud pendant la journée.

Madame Adèle Musy-Correvon, à Serrières ;
Monsieur et Madame Charles Musy-Künz et leur fils Claude, à Cortailod ;
Monsieur et Madame Georges Musy-Renevier, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Albert Schumacher-Dufour, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Emma Musy, à Orbe ;
Monsieur et Madame Aimé Musy et familles, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Emile Correvon et famille, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Charles Marguet et familles, à Neuchâtel ;
Les familles Correvon, Bécheraz, Magagnaz, Dufour, Rossinelli ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Julien MUSY

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui, dans sa 64ème année, après une longue maladie supportée vaillamment avec courage et résignation.

Serrières, le 27 mai 1951.
(Cité Suchard 1)

Au revoir, notre bien-aimé.
Repose en paix, toi qui ne fus que bonté et charité.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mardi 29 mai à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30.

On ne touchera pas

Seigneur, à qui trions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Jean VI, 68.

Monsieur et Madame Hermann Allenbach et leurs enfants, à Bevaix ;
Mademoiselle Alice Allenbach, à Chez-le-Bart ;
Madame et Monsieur Isch-Allenbach et leur fils, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Robert Allenbach et leurs enfants, à Chez-le-Bart ;
Monsieur et Madame Ernest Allenbach et leur fille, à Chez-le-Bart ;
Monsieur et Madame Philippe Allenbach, à Chez-le-Bart ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, en la personne de

Madame Clémence ALLENBACH née VEUVE

que Dieu a reprise à Lui dans sa 84ème année, après de grandes souffrances.

Chez-le-Bart, le 27 mai 1951.

Car le salaire du péché c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. Rom. VI, 23.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Chez-le-Bart, mardi 29 mai, à 13 h. 30. Culte au domicile mortuaire à 13 heures.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment. Ps. CXLVII, 20.

Madame Anny Raclé-Féuz-Nussbaum, à Hauterive, et sa filleule Lily Lavanchy, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Raclé et leurs enfants, à Chexbres, à Lucerne et à Vevey ;
Monsieur et Madame Raclé et famille, à Thoune ;
Madame veuve Raclé et famille, à VINGELZ ;
Madame veuve Raclé, à Grésesse ;
Monsieur Nussbaum, à Zurich ;
Monsieur et Madame Kirchhofer, horticulteur, à Saint-Blaise ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Monsieur Franz RACLE

leur bien cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé après de grandes souffrances dans sa 47ème année.

Hauterive, le 26 mai 1951.
(Beaumont 14)

L'ensevelissement aura lieu mardi 29 mai, à 14 heures, à Saint-Blaise. Culte au temple de Saint-Blaise à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul Vuille, à Genève ;
Monsieur André Vuille, à Genève ;
Madame Germaine Jacot, à Neuchâtel ;
Monsieur Emilie Vuille ;
Monsieur Alfred Vuille et famille ;
Monsieur et Madame Armand Luzuy et famille ;
Mademoiselle Lucie Vuille ;
Monsieur et Madame Charles Robert et famille ;
Mesdemoiselles Antoinette et Marie Vuille,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul-Henri VUILLE

leur cher père, frère, beau-frère et parent, enlevé à leur affection, dans sa 83ème année.

Neuchâtel, le 25 mai 1951.
Le soir étant venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive. Marc IV, 35, 36.

L'ensevelissement a eu lieu dimanche 27 mai.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame veuve Bernard Perrin ;
Monsieur et Madame André Perrin et leur fils,
font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Bernard PERRIN

leur cher fils, frère, oncle, que Dieu a repris à Lui dans sa 37ème année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 25 mai 1951.
(Place des Halles 5)

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des dispensaires antialcooliques

Dans toutes les régions du pays, il existe des centrales d'aide médicale et sociale qui interviennent auprès des victimes de l'alcoolisme pour les conseillers, les encourager et les amener au seul remède efficace dans les cas graves : l'abstinence. L'ensemble de ces dispensaires sont groupés en une association dont les délégués sont réunis depuis samedi dans notre région pour examiner en commun non seulement des questions d'ordre administratif mais surtout des problèmes généraux touchant à la lutte contre le fléau. Avant d'entendre le rapport du jour statutaire sous la présidence de M. F. Trösch, de Kirchlinchard, les participants à ce congrès, au nombre de quatre-vingt-cinq environ, ont entendu, samedi après-midi, à la Salle des conférences, un long et très intéressant rapport du conseiller national grison A. Gadient, sur « Le problème de l'alcoolisme en Suisse ».

Un repas en commun leur a été servi à un restaurant de la Paix. On y notait la présence de M. Camille Brandt, chef du département cantonal de Neuchâtel, du Dr Robert Chable, médecin cantonal, de M. Jean Liniger, directeur des œuvres sociales de la ville de Neuchâtel, du Dr Henri Bersot, député et président du dispensaire antialcoolique neuchâtelois, organisateur de l'assemblée. Le souper a été égayé par des productions de la fanfare de la Croix-Blanche et du Chœur mixte ouvrier dirigé par M. Daniel Liniger.